



**Coopérer pour créer l'avenir**

# Rapport financier

**Deuxième trimestre de 2014**

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

**Le Mouvement Desjardins poursuit sa croissance  
et connaît le meilleur trimestre de son histoire  
en réalisant des excédents de 446 M\$**

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

### RÉSULTATS FINANCIERS ET RATIO

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Revenu net d'intérêts	981 \$	958 \$	1 942 \$	1 898 \$
Primes nettes	1 499	1 340	2 940	2 663
Autres revenus d'exploitation <sup>(1)</sup>	677	641	1 347	1 237
Revenus d'exploitation <sup>(1)</sup>	3 157	2 939	6 229	5 798
Revenus (pertes) de placement <sup>(1)</sup>	665	(489)	1 381	(357)
<b>Revenu total</b>	<b>3 822</b>	<b>2 450</b>	<b>7 610</b>	<b>5 441</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80	68	174	128
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 573	395	3 174	1 316
Frais autres que d'intérêts	1 619	1 533	3 227	3 061
Impôts sur les excédents	104	67	205	171
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>446 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>830 \$</b>	<b>765 \$</b>
Rendement des capitaux propres <sup>(1)</sup>	9,9 %	9,4 %	9,4 %	9,6 %

<sup>(1)</sup> Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

### BILAN ET RATIOS

(en millions de dollars, en pourcentage et en coefficient)	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013
<b>Bilan</b>		
Actif	221 501 \$	212 005 \$
Prêts nets	146 187	140 533
Dépôts	142 789	136 746
Capitaux propres	18 185	17 232
<b>Ratios</b>		
Fonds propres de la catégorie 1a	15,5 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	15,5 %	15,7 %
Total des fonds propres	17,8 %	18,4 %
Prêts douteux bruts/prêts bruts	0,33 %	0,33 %
Prêts bruts/dépôts	1,03	1,03

## MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 12 août 2014 — Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif du Canada, a connu une croissance dans tous ses secteurs d'affaires et a enregistré des revenus d'exploitation de 3 157 M\$, en hausse de 7,4 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2013. Cette performance lui a permis d'afficher des excédents avant ristournes aux membres de 446 M\$, comparativement à 387 M\$ pour le trimestre correspondant de 2013.

Ces résultats reflètent la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 211 M\$, ou à 47,3 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 134 M\$ et de 61 M\$, qui représentent 30,0 % et 13,7 % des excédents. Quant aux activités regroupées sous la rubrique Autres, leur contribution a été de 40 M\$, ou de 9,0 % des excédents.

« Ces résultats, les meilleurs de notre histoire, démontrent la pertinence de nos stratégies d'affaires et de notre offre de services qui est bien adaptée aux besoins de nos membres et clients, a déclaré la présidente et chef de la direction, M<sup>me</sup> Monique F. Leroux. Sans compter que tous les jours, nos membres découvrent les nombreux avantages exclusifs que leur apporte leur appartenance à leur coopérative. S'ajoutent à cela des efforts d'amélioration de notre prestation de services qui portent aussi leurs fruits et nous permettent de continuer à progresser au sein d'une industrie en pleine mutation. »

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 9,9 %, par rapport à 9,4 % au trimestre correspondant de 2013. Cette hausse provient de l'augmentation des excédents avant ristournes aux membres. Cependant, celle-ci a été atténuée par la croissance des capitaux propres moyens à la suite des récentes émissions de parts de capital de la Fédération.

Le Mouvement Desjardins jouit toujours d'une excellente capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1a et du total des fonds propres étaient respectivement de 15,5 % et de 17,8 % au 30 juin 2014, alors qu'ils étaient respectivement de 15,7 % et de 18,4 % au 31 décembre 2013.

**Monique F. Leroux**, C.M., O.Q., FCPA, FCA  
Présidente et chef de la direction du  
Mouvement Desjardins

**Daniel Dupuis**, CPA, CA  
Premier vice-président, Finances et chef de la direction financière,  
Mouvement Desjardins

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1 Faits saillants financiers</b>	<b>7 Revue des résultats financiers</b>	<b>30 Renseignements complémentaires</b>
<b>2 Message de la direction</b>	8 Analyse des résultats	30 Contrôles et procédures
<b>3 Rapport de gestion</b>	11 Résultats par secteurs d'activité	30 Information relative aux parties liées
3 Mode de présentation de l'information financière	16 Sommaire des résultats intermédiaires	30 Méthodes comptables critiques et estimations
4 Évolution du contexte réglementaire	<b>17 Revue du bilan</b>	30 Modifications comptables futures
5 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	17 Gestion du bilan	31 Événement important
6 Le Mouvement Desjardins en bref	18 Gestion du capital	<b>32 États financiers combinés</b>
6 Environnement économique et perspectives	21 Analyse des flux de trésorerie	intermédiaires résumés non audités
	22 Arrangements hors bilan	
	<b>23 Gestion des risques</b>	
	23 Gestion des risques	
	29 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques	

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion daté du 12 août 2014 présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 juin 2014, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les pratiques prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Une section traitant des contrôles et des procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 juin 2014 et le rapport annuel 2013 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2013), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également les notices annuelles de Capital Desjardins inc., de la Caisse centrale Desjardins (sous le profil de la Caisse centrale Desjardins) et de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Internet du Mouvement Desjardins à l'adresse [www.desjardins.com/fr/a\\_propos/investisseurs](http://www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs), bien qu'aucune information présentée sur ces sites ne soit intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

### MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'informations financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires. Le Mouvement Desjardins a modifié certaines méthodes comptables à la suite de l'entrée en vigueur de modifications à certaines normes le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'application rétrospective de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins. Pour de plus amples renseignements, voir la note complémentaire 3 « Changements de méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur l'obligation d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Les mesures utilisées sont définies ci-après :

#### Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

#### Taux de sinistralité

Frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. L'ajustement fondé sur le rendement du marché se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et les frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

#### Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres, qui est exprimé en pourcentage, correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

#### Revenus

##### Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les résultats propres aux placements. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts, les primes nettes, les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change et les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés annuels et intermédiaires.

*Revenus de placement*

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les revenus de placement incluent, entre autres, les activités d'appariement des filiales d'assurance et les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés intermédiaires :

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
<b>Présentation des revenus selon les états financiers combinés</b>				
Revenu net d'intérêts	981 \$	958 \$	1 942 \$	1 898 \$
Primes nettes	1 499	1 340	2 940	2 663
Autres revenus				
Frais de service sur les dépôts et les paiements	123	122	243	238
Commissions sur prêts et cartes de crédit	146	135	293	269
Services de courtage et de fonds de placement	250	222	479	415
Honoraires de gestion et de services de garde	84	75	165	147
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	474	(619)	1 031	(615)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	119	66	224	129
Revenus nets sur les autres placements	72	64	126	129
Revenus de change	16	16	38	31
Autres	58	71	129	137
<b>Revenu total</b>	<b>3 822 \$</b>	<b>2 450 \$</b>	<b>7 610 \$</b>	<b>5 441 \$</b>
<b>Présentation des revenus selon le rapport de gestion</b>				
Revenu net d'intérêts	981 \$	958 \$	1 942 \$	1 898 \$
Primes nettes	1 499	1 340	2 940	2 663
Autres revenus d'exploitation				
Frais de service sur les dépôts et les paiements	123	122	243	238
Commissions sur prêts et cartes de crédit	146	135	293	269
Services de courtage et de fonds de placement	250	222	479	415
Honoraires de gestion et de services de garde	84	75	165	147
Revenus de change	16	16	38	31
Autres	58	71	129	137
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3 157</b>	<b>2 939</b>	<b>6 229</b>	<b>5 798</b>
Revenus de placement				
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	474	(619)	1 031	(615)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	119	66	224	129
Revenus nets sur les autres placements	72	64	126	129
	665	(489)	1 381	(357)
<b>Revenu total</b>	<b>3 822 \$</b>	<b>2 450 \$</b>	<b>7 610 \$</b>	<b>5 441 \$</b>

**ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE**

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation et de l'actualité en matière de fraude, de corruption, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques pour les contrer.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), ce qui l'assujettira à des obligations supplémentaires. En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se verra imposer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, une exigence supplémentaire de fonds propres de 1 % sur les ratios de fonds propres minimums. Parmi les autres obligations importantes, notons également qu'en se basant sur les recommandations émises par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière et contenues dans le document *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, le Mouvement poursuit son évolution en ce qui a trait à la divulgation externe et travaille à intégrer ces recommandations à son cadre de communication de l'information relative à la gestion des risques. De plus, le Mouvement Desjardins devra produire un plan de retour à la viabilité détaillant les actions qui seront mises en œuvre pour rétablir sa situation financière en cas de crise. Il est à noter que le Bureau du surintendant des institutions financières a également statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

De plus, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires (Accord de Bâle III), et il se prépare à leur mise en œuvre.

Les modifications apportées par le gouvernement du Canada au Règlement sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2014. Afin de renforcer le Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, ces modifications prévoient des obligations additionnelles visant le contrôle continu des relations d'affaires avec les clients, et les circonstances dans lesquelles les entités déclarantes doivent prendre des mesures de vigilance accrues à l'égard de leur clientèle.

L'adoption en 2010 de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* a entraîné l'entrée en vigueur de plusieurs règles ayant des incidences sur le secteur des services financiers. Une surveillance active est effectuée, car certaines de ces règles s'appliquent au Mouvement Desjardins en tant qu'institution financière étrangère exerçant des activités aux États-Unis, notamment celles qui concernent la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps ou de la négociation pour compte propre (règle Volcker) ainsi que celles entourant la production d'un plan de résolution. Le 10 décembre 2013, les autorités américaines ont publié les règles finales de mise en œuvre de la règle Volcker. La date limite pour se conformer à cette règle est le 21 juillet 2015. Il est à noter que ces règles finales exemptent la négociation des obligations gouvernementales, y compris les obligations étrangères, de l'application de la règle Volcker. Les règles initiales n'exemptaient que la négociation des obligations américaines. Selon l'analyse préliminaire des règles finales, les entités du Mouvement Desjardins seraient également exemptées de la mise en place d'un plan de conformité spécifique et de la production de mesures quantitatives des activités de risque, puisque les actifs consolidés de la filiale de la Caisse centrale Desjardins aux États-Unis sont inférieurs à 10 G\$.

Le 18 février dernier, le Board of Governors of the Federal Reserve System a approuvé les règles finales, qui entreront en vigueur en juillet 2016, visant le renforcement des normes prudentielles applicables aux sociétés de portefeuille bancaires américaines et aux banques étrangères. Une évaluation est en cours afin d'en déterminer les incidences sur le Mouvement Desjardins.

La *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) est une loi américaine visant à contrer l'évasion fiscale aux États-Unis en imposant aux institutions financières l'obligation d'identifier et de qualifier leurs titulaires de comptes qui sont des contribuables américains aux fins de la déclaration de cette information aux autorités compétentes. Le 5 février 2014, un accord entre le gouvernement canadien et les États-Unis a été signé afin de faciliter la déclaration de renseignements par les institutions financières canadiennes, entre autres, par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada. La signature de cet accord et son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014 ont concrétisé l'arrivée de la FATCA. Le Mouvement Desjardins s'acquittera de toutes ses obligations légales pour se conformer à la FATCA, en fonction des différents délais réglementaires.

## MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires ». Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et des expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale et spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2013 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, ou les interprétations qui en sont faites, ainsi que les modifications apportées aux lignes directrices relatives aux fonds propres, et les nouvelles interprétations de ces dernières, et le risque environnemental, qui correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant des impacts ou des problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de ce dernier.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers et le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par le Mouvement Desjardins dans une région donnée, aux politiques monétaires, à la concurrence, aux modifications des normes, des lois et des règlements, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux méthodes comptables utilisées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à l'infrastructure commerciale, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats et aux cotations de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'évolution de la technologie, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux ou de catastrophes naturelles, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2013. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient aux énoncés prospectifs du Mouvement Desjardins doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risques de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

## LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Avec un actif de 221,5 G\$, le Mouvement Desjardins est l'institution financière coopérative la plus importante au Canada. Il regroupe, entre autres, 360 caisses réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada. Les secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages proposent aux membres et aux clients, particuliers et entreprises, une gamme complète de produits et de services financiers offrant une réponse adaptée à leurs besoins. Étant l'un des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 45 000 employés et l'engagement de près de 5 000 dirigeants élus.

Les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien sont assumés par la Caisse centrale Desjardins. Cette entité est également une institution financière de nature coopérative qui fait partie intégrante du Mouvement.

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Le contexte économique et financier de plusieurs pays industrialisés montre des signes d'amélioration, notamment au Royaume-Uni où tout laisse croire que le fort regain d'activité enregistré récemment devrait se poursuivre à court terme. Par contre, en zone euro, les indicateurs continuent de suggérer une progression modeste de l'économie cette année et les actions récentes prises par la Banque centrale européenne (BCE) peuvent en témoigner. La croissance prévue du PIB réel eurolandais s'établit donc à 1,1 % pour 2014 et à 1,4 % pour 2015. De plus, certains signes plus positifs commencent à poindre en Chine, alors que les autorités ont mis de l'avant de nouvelles mesures afin de s'assurer que l'économie ne ralentisse pas trop. Dans ce contexte, après une croissance de 2,9 % en 2013, le PIB réel mondial devrait afficher une hausse de 3,2 % en 2014 et de 3,7 % en 2015. Cette accélération devrait avoir assurément des répercussions positives sur le commerce mondial.

Aux États-Unis, les conditions climatiques difficiles ont fait flétrir le PIB réel au premier trimestre. Toutefois, un rebond de 4,0 %, à rythme annualisé, a caractérisé l'économie au deuxième trimestre. Les dépenses de consommation ont contribué significativement à cette progression. Le secteur résidentiel et les investissements des entreprises ont aussi bien fait, ce qui a alimenté une progression de l'économie interne. Le marché du travail est également sur une bonne lancée avec une création d'emplois notable observée durant le premier semestre. De plus, on observe également de très fortes ventes d'automobiles neuves et le crédit bancaire montre enfin des signes d'accélération. Cependant, ces performances n'effaceront pas les affres de la contraction hivernale, de sorte que la croissance annuelle du PIB réel devrait avoisiner 2,0 % en 2014, contre un rythme de 2,2 % enregistré en 2013, alors qu'en 2015 un gain de 3,1 % est attendu.

Au Canada, le PIB réel n'a augmenté que de 1,2 %, à rythme annualisé, au premier trimestre de 2014, soit un résultat nettement inférieur aux attentes. Pour la première fois depuis la récession de 2008-2009, la demande intérieure a reculé durant ce trimestre avec une baisse de 0,3 %. Certains indices laissent toutefois croire que l'économie canadienne pourrait reprendre un rythme de croissance plus rapide dès le deuxième trimestre. En outre, le rebond des importations américaines est de bon augure pour les exportations canadiennes. Le niveau élevé des commandes en carnet au pays laisse d'ailleurs entrevoir que les ventes des manufacturiers pourraient devenir plus robustes dans les mois à venir. Dans ce contexte, le PIB réel au pays devrait connaître une hausse de 2,2 % en 2014, soit une légère accélération, par rapport à la progression de 2,0 % enregistrée en 2013. En 2015, la croissance devrait de nouveau s'améliorer pour atteindre un rythme annuel de 2,5 %.

Au Québec, le PIB réel a amorcé l'année en force avec une croissance annualisée de 2,4 % au premier trimestre de 2014. La demande intérieure demeure toutefois anémique puisque les consommateurs sont plus prudents, le secteur résidentiel se stabilise, les entreprises hésitent à investir et les gouvernements tentent de contrôler la hausse de leurs dépenses. Seul le commerce extérieur a pu ainsi stimuler la croissance de l'économie québécoise. Elle devrait d'ailleurs avoisiner les 2,0 % au deuxième trimestre, et ce, grâce aux échanges internationaux et à l'amélioration des dépenses de consommation puisque les ventes au détail se sont redressées ce printemps et que les indices de confiance des ménages et des entreprises ont remonté. Le marché du travail connaît toutefois des insuccès. Le léger gain d'emploi en juin n'a pas été suffisant pour effacer les pertes des mois précédents, de sorte que le bilan depuis le début de l'année est négatif. Le taux de chômage, à 8,1 % en juin, est relativement élevé. Outre le haut niveau d'endettement des ménages, certaines incertitudes persistent. Pour 2014, le PIB réel devrait donc afficher une progression annuelle de 1,7 %, contre un rythme de 1,1 % enregistré en 2013, alors qu'une légère accélération de 1,9 % est attendue en 2015.

Il est à noter que les données officielles du PIB canadien et québécois pour le deuxième trimestre de 2014 seront connues au cours des prochains mois.

Les prix de l'immobilier résidentiel demeurent stables au Québec. Même si le mois de juin a été actif pour les ventes, le bilan de mi-année est négatif d'environ 5,0 %. Les mises en chantier ont été plus importantes que prévu au printemps de sorte que la progression avoisine 6,5 % depuis le début de l'année dans la province. La construction de copropriétés s'est ranimée après avoir fléchi l'an dernier. Le marché de la revente affiche encore un surplus dans ce segment de marché, mais beaucoup d'acheteurs penchent pour les unités neuves. Il est toutefois trop tôt pour un redressement de la construction neuve, ce qui augmente les risques pour les promoteurs.

Enfin, le deuxième trimestre de 2014 a été favorable pour les principales classes d'actifs. La diminution des inquiétudes des investisseurs a porté plusieurs indices boursiers, dont le S&P 500 et le S&P/TSX, à de nouveaux sommets. D'importants conflits, dont ceux en Irak et en Ukraine, ont fait bondir les cours pétroliers, ce qui a favorisé le dollar canadien. Les banques centrales maintiennent des politiques monétaires très accommodantes et la Banque centrale européenne a même annoncé de nouvelles mesures pour stimuler l'activité économique et la croissance des prix. Cela, combinés au recul du PIB américain au premier trimestre de 2014, a continué d'exercer des pressions baissières sur les taux obligataires. Alors que le marché du travail américain prend nettement du mieux et que l'inflation s'est accélérée en Amérique du Nord, les prochains trimestres devraient s'annoncer plus difficiles pour le marché obligataire. La forte prudence affichée par la Fed et par d'autres banques centrales semble convaincre les investisseurs de ne pas trop escompter de hausses de taux d'intérêt pour les prochaines années. Une augmentation des taux obligataires demeure toutefois attendue d'ici la fin de l'année. Étant donné la diminution des taux au cours des derniers mois, le mouvement haussier pourrait être plus abrupt lorsqu'il se mettra en branle. Tout indique que la Réserve fédérale devrait mettre fin à son troisième programme d'assouplissement quantitatif cet automne et qu'elle devrait signaler son intention d'amorcer un resserrement monétaire en 2015. La Banque du Canada devrait remonter ses taux directeurs après la Réserve fédérale pour éviter une appréciation supplémentaire du dollar canadien.

## REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

### RÉSULTATS FINANCIERS ET RATIOS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin			Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin		
	2014	2013	Variation	2014	2013	Variation
<b>Résultats</b>						
Revenu net d'intérêts	981 \$	958 \$	2,4 %	1 942 \$	1 898 \$	2,3 %
Primes nettes	1 499	1 340	11,9	2 940	2 663	10,4
Autres revenus d'exploitation						
Frais de service sur les dépôts et les paiements	123	122	0,8	243	238	2,1
Commissions sur prêts et cartes de crédit	146	135	8,1	293	269	8,9
Services de courtage et de fonds de placement	250	222	12,6	479	415	15,4
Honoraires de gestion et de services de garde	84	75	12,0	165	147	12,2
Revenus de change	16	16	-	38	31	22,6
Autres	58	71	(18,3)	129	137	(5,8)
<b>Revenus d'exploitation<sup>(1)</sup></b>	<b>3 157</b>	<b>2 939</b>	<b>7,4</b>	<b>6 229</b>	<b>5 798</b>	<b>7,4</b>
Revenus de placement <sup>(1)</sup>						
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	474	(619)	176,6	1 031	(615)	267,6
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	119	66	80,3	224	129	73,6
Revenus nets sur les autres placements	72	64	12,5	126	129	(2,3)
	<b>665</b>	<b>(489)</b>	<b>236,0</b>	<b>1 381</b>	<b>(357)</b>	<b>486,8</b>
<b>Revenu total</b>	<b>3 822</b>	<b>2 450</b>	<b>56,0</b>	<b>7 610</b>	<b>5 441</b>	<b>39,9</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80	68	17,6	174	128	35,9
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 573	395	298,2	3 174	1 316	141,2
Frais autres que d'intérêts	1 619	1 533	5,6	3 227	3 061	5,4
Impôts sur les excédents	104	67	55,2	205	171	19,9
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>446 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>15,2 %</b>	<b>830 \$</b>	<b>765 \$</b>	<b>8,5 %</b>
<b>Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité<sup>(2)</sup></b>						
Particuliers et Entreprises	211 \$	198 \$	6,6 %	405 \$	367 \$	10,4 %
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	134	92	45,7	237	218	8,7
Assurance de dommages	61	47	29,8	82	71	15,5
Autres	40	50	(20,0)	106	109	(2,8)
	<b>446 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>15,2 %</b>	<b>830 \$</b>	<b>765 \$</b>	<b>8,5 %</b>
<b>Retour aux membres et à la collectivité</b>						
Ristournes aux membres	69 \$	27 \$	155,6 %	144 \$	63 \$	128,6 %
Commandites et dons	21	21	-	38	37	2,7
	<b>90 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>87,5 %</b>	<b>182 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>82,0 %</b>
<b>Ratios</b>						
Rendement des capitaux propres <sup>(1)</sup>	9,9 %	9,4 %	-	9,4 %	9,6 %	-
Indice de productivité <sup>(1)</sup>	72,0	74,6	-	72,7	74,2	-

<sup>(1)</sup> Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

<sup>(2)</sup> Le détail par poste est présenté à la note 17 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### Comparaison des deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 446 M\$, comparativement à 387 M\$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une augmentation de 59 M\$, ou de 15,2 %.

Ces résultats reflètent la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 211 M\$, ou à 47,3 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 134 M\$ et de 61 M\$, qui représentent 30,0 % et 13,7 % des excédents. Quant aux activités regroupées sous la rubrique Autres, leur contribution a été de 40 M\$, ou de 9,0 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 9,9 %, par rapport à 9,4 % au trimestre correspondant de 2013. Cette hausse provient de l'augmentation des excédents avant ristournes aux membres. Cependant, celle-ci a été atténuée par la croissance des capitaux propres moyens suite aux récentes émissions de parts de capital de la Fédération.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins s'est donné la mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au deuxième trimestre de 2014. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 69 M\$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 27 M\$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 21 M\$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites, le retour à la collectivité s'est élevé à 90 M\$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 48 M\$ pour le même trimestre de 2013.

### Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 3 157 M\$, en hausse de 218 M\$, ou de 7,4 %, par rapport au deuxième trimestre de 2013.

Le revenu net d'intérêts se chiffrait à 981 M\$, comparativement à 958 M\$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 23 M\$, ou de 2,4 %. Cette augmentation provient de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts qui a été de 9,5 G\$, ou de 6,9 %, depuis un an. Cependant, la forte concurrence dans le marché qui crée une compression des marges et les faibles taux d'intérêt ont limité la hausse de ce revenu.

La croissance des affaires liées aux activités d'assurance a généré une augmentation de 159 M\$, ou de 11,9 %, des primes nettes, pour s'établir à 1 499 M\$.

Ainsi, l'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 996 M\$ pour le deuxième trimestre de 2014, comparativement à 877 M\$ pour la même période en 2013, soit une hausse de 13,6 %. Les primes nettes d'assurance ont augmenté de 32 M\$ et celles de rentes ont progressé de 87 M\$. La signature d'importants nouveaux contrats au deuxième trimestre de 2014 explique la croissance des primes de rentes collectives. Les primes nettes d'assurance ont affiché une hausse de 3,9 % et atteignent 867 M\$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 566 M\$ au terme du deuxième trimestre de 2014, comparativement à 522 M\$ à la fin de la même période en 2013, soit une hausse de 8,4 %. Cette augmentation est attribuable à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 677 M\$, en hausse de 36 M\$, ou de 5,6 %, par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du volume d'actifs sous gestion provenant de la vente de différents produits, l'augmentation des revenus de commissions découlant principalement des acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc. et la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. Cette hausse a été atténuée par la diminution de revenus liés à certains programmes.

### Revenus de placement

Par rapport au deuxième trimestre de 2013, les revenus de placement ont augmenté de 1 154 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes supportant les passifs. Cette hausse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et de celui des instruments financiers dérivés, et ce en grande partie à cause des fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. De plus, les gains réalisés sur la vente de placements ont été plus importants au deuxième trimestre de 2014.

### Revenu total

Le revenu total a atteint 3 822 M\$, en hausse de 1 372 M\$, ou de 56,0 %, par rapport à celui enregistré pour la même période de 2013.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 80 M\$ pour le deuxième trimestre de 2014, en hausse de 12 M\$, ou de 17,6 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de 2013. Cette variation s'explique principalement par la croissance du portefeuille de prêts, dont celui des cartes de crédit, amenant une augmentation des provisions collectives et individuelles. Malgré cette hausse, le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % au 30 juin 2014, soit un ratio stable, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2013.

## Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement ont totalisé 1 573 M\$, en hausse de 1 178 M\$, ou de 298,2 %, par rapport au trimestre correspondant de 2013.

Pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, ces charges ont été de 1 188 M\$, soit une augmentation de 1 100 M\$ comparativement à celles du deuxième trimestre de 2013. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 1 080 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance et d'investissement », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements de 943 M\$. L'augmentation de 85 M\$ des primes de rentes collectives a aussi contribué à la hausse des provisions techniques. Ces charges ont également été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

La charge du secteur Assurance de dommages a totalisé 388 M\$ pour le deuxième trimestre, soit une hausse de 77 M\$, ou de 24,8 %, comparativement au deuxième trimestre de 2013. Cette hausse découle essentiellement de la croissance des affaires et de la baisse du taux d'actualisation. Le taux de sinistralité des assureurs de dommages, excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché, s'est établi à 68,0 % pour le deuxième trimestre de 2014, soit un taux comparable à celui de 67,6 % enregistré au deuxième trimestre de 2013.

## Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 619 M\$, en hausse de 86 M\$, ou de 5,6 %, comparativement au deuxième trimestre de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des affaires qui a entraîné une hausse du nombre moyen de ressources, y compris l'effet des acquisitions, ainsi qu'une augmentation des frais de commission. Ils ont également été marqués par l'indexation annuelle des salaires, les frais engagés dans le cadre du projet d'acquisition des activités canadiennes de State Farm et la réalisation de projets stratégiques à l'échelle du Mouvement.

Quant à l'indice de productivité, il s'est chiffré à 72,0 % pour le deuxième trimestre, comparativement à 74,6 % au deuxième trimestre l'an dernier. Les efforts importants consacrés à l'amélioration de la productivité par le réseau des caisses ainsi que le contrôle serré des frais autres que d'intérêts dans un contexte de progression soutenue des affaires ont fait en sorte que les revenus d'exploitation ont augmenté plus rapidement que les frais autres que d'intérêts.

## Impôts

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres totalisait 104 M\$ pour le deuxième trimestre de 2014, soit une hausse de 37 M\$, par rapport à la période correspondante de 2013. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 18,9 % pour le deuxième trimestre de 2014, comparativement à 14,8 % pour le même trimestre de 2013. Cette hausse s'explique par l'abolition de la déduction supplémentaire pour les caisses de crédit par le gouvernement fédéral qui avait eu un effet à la baisse sur les dépenses d'impôt liées aux actifs d'impôt différé au deuxième trimestre de 2013.

## Comparaison des premiers semestres de 2014 et de 2013

Pour le premier semestre terminé le 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 830 M\$, comparativement à 765 M\$ pour le semestre correspondant de 2013, soit une augmentation de 65 M\$, ou de 8,5 %.

Ces résultats reflètent la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 405 M\$, ou à 48,7 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 237 M\$ et de 82 M\$, qui représentent 28,6 % et 9,9 % des excédents. Quant aux activités regroupées sous la rubrique Autres, leur contribution a été de 106 M\$, ou de 12,8 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 9,4 %, par rapport à 9,6 % au semestre correspondant de 2013. La croissance des excédents avant ristournes aux membres a permis de maintenir un rendement comparable, et ce en considérant la hausse des capitaux propres moyens à la suite des récentes émissions de parts de capital de la Fédération.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins s'est donné la mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au premier semestre de 2014. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 144 M\$ pour le premier semestre, comparativement à 63 M\$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 38 M\$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites, le retour à la collectivité s'est élevé à 182 M\$ pour le premier semestre, comparativement à 100 M\$ pour le même semestre de 2013.

## Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 6 229 M\$, en hausse de 431 M\$, ou de 7,4 %, par rapport au premier semestre de 2013.

Le revenu net d'intérêts se chiffrait à 1 942 M\$, comparativement à 1 898 M\$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 44 M\$, ou de 2,3 %. Cette augmentation provient de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts qui a été de 9,5 G\$, ou de 6,9 %, depuis un an. Cependant, la forte concurrence dans le marché qui crée une compression des marges et les faibles taux d'intérêt ont limité la hausse de ce revenu.

La croissance des affaires liées aux activités d'assurance a généré une augmentation de 277 M\$, ou de 10,4 %, des primes nettes, pour s'établir à 2 940 M\$.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 1 942 M\$ au 30 juin 2014, comparativement à 1 739 M\$ pour la même période en 2013, soit une hausse de 11,7 %. Les primes nettes d'assurance ont augmenté de 74 M\$ et celles de rentes ont progressé de 129 M\$. La signature d'importants nouveaux contrats au deuxième trimestre de 2014 explique la croissance des primes de rentes collectives. Les primes nettes d'assurance ont affiché une hausse de 4,5 % et atteignent 1 727 M\$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 1 119 M\$ au terme du premier semestre de 2014, comparativement à 1 040 M\$ à la fin de la même période en 2013, soit une hausse de 7,6 %. Cette augmentation est attribuable à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Pour ce qui est des autres revenus d'exploitation, ils se sont établis à 1 347 M\$, en hausse de 110 M\$, ou de 8,9 %, par rapport au semestre correspondant de 2013. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du volume d'actifs sous gestion provenant de la vente de différents produits, l'augmentation des revenus de commissions découlant principalement des acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc., la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et par la constatation des revenus de courtage à la suite d'une prise de participation dans Qtrade Canada Inc. réalisée au deuxième trimestre de 2013.

### **Revenus de placement**

Par rapport au premier semestre de 2013, les revenus de placement ont augmenté de 1 738 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes supportant les passifs. Cette hausse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et de celui des instruments financiers dérivés, et ce en grande partie à cause des fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes qui ont évolué dans des directions opposées au cours des premiers semestres de 2013 et de 2014. De plus, les gains réalisés sur la vente de placements ont été plus importants au premier semestre de 2014.

### **Revenu total**

Le revenu total a atteint 7 610 M\$, en hausse de 2 169 M\$, ou de 39,9 %, par rapport à celui enregistré pour la même période de 2013.

### **Dotation à la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 174 M\$ pour le premier semestre de 2014, en hausse de 46 M\$, ou de 35,9 %, par rapport à celle du semestre correspondant de 2013. Cette variation s'explique principalement par la croissance du portefeuille de prêts, dont celui des cartes de crédit, amenant une augmentation des provisions collectives et individuelles. Malgré cette hausse, le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % au 30 juin 2014, soit un ratio stable, par rapport à celui du semestre correspondant de 2013.

### **Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement**

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement ont totalisé 3 174 M\$, en hausse de 1 858 M\$, ou de 141,2 %, par rapport au semestre correspondant de 2013.

Pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, ces charges ont été de 2 385 M\$, en hausse de 1 750 M\$ comparativement à la même période en 2013. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 1 697 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance et d'investissement », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements de 1 478 M\$. L'augmentation de 126 M\$ des primes de rentes collectives a aussi contribué à la hausse des provisions techniques. Ces charges ont également été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

La charge du secteur Assurance de dommages a totalisé 794 M\$ au terme du premier semestre de 2014, par rapport à 688 M\$ pour la même période en 2013, ce qui représente une augmentation de 106 M\$, ou de 15,4 %. Ainsi, le taux de sinistralité des assureurs de dommages du secteur, excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché, est demeuré stable à 70,0 % au premier semestre de 2014, par rapport à celui de 70,8 % enregistré au 30 juin 2013.

### **Frais autres que d'intérêts et autre élément**

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 3 227 M\$, en hausse de 166 M\$, ou de 5,4 %, comparativement au premier semestre de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des affaires qui a entraîné une hausse du nombre moyen de ressources, y compris l'effet des acquisitions, ainsi qu'une augmentation des frais de commission. Ils ont également été marqués par l'indexation annuelle des salaires, les frais engagés dans le cadre du projet d'acquisition des activités canadiennes de State Farm, l'intégration des frais autres que d'intérêts de Qtrade à la suite d'une prise de participation dans celle-ci au deuxième trimestre de 2013 et la réalisation de projets stratégiques à l'échelle du Mouvement.

Quant à l'indice de productivité, il s'est chiffré à 72,7 % pour le premier semestre, comparativement à 74,2 % au premier semestre l'an dernier. Les efforts importants consacrés à l'amélioration de la productivité par le réseau des caisses ainsi que le contrôle serré des frais autres que d'intérêts dans un contexte de progression soutenue des affaires ont fait en sorte que les revenus d'exploitation ont augmenté plus rapidement que les frais autres que d'intérêts.

### **Impôts**

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres pour le premier semestre de 2014 totalisait 205 M\$, soit une hausse de 34 M\$, par rapport à la période correspondante de 2013. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 19,8 % pour le premier semestre de 2014 comparativement à 18,3 % pour le premier semestre de 2013.

## RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont donc regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité et portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2014 sont fournis aux pages 32 à 42 du rapport annuel 2013.

### SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes des comptes majeurs et des marchés des capitaux. Ce secteur rend également ses produits et ses services disponibles par l'intermédiaire de réseaux complémentaires de distribution et de représentants hypothécaires, par téléphone, par Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

#### PARTICULIERS ET ENTREPRISES - RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin			Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin		
	2014	2013	Variation	2014	2013	Variation
Revenu net d'intérêts	925 \$	915 \$	1,1 %	1 835 \$	1 809 \$	1,4 %
Autres revenus d'exploitation	461	445	3,6	902	857	5,3
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1 386</b>	<b>1 360</b>	<b>1,9</b>	<b>2 737</b>	<b>2 666</b>	<b>2,7</b>
Revenus de placement	15	7	114,3	56	24	133,3
<b>Revenu total</b>	<b>1 401</b>	<b>1 367</b>	<b>2,5</b>	<b>2 793</b>	<b>2 690</b>	<b>3,8</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80	68	17,6	174	128	35,9
Frais autres que d'intérêts	1 051	1 041	1,0	2 092	2 091	-
Impôts sur les excédents	59	60	(1,7)	122	104	17,3
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>211</b>	<b>198</b>	<b>6,6</b>	<b>405</b>	<b>367</b>	<b>10,4</b>
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	51	20	155,0	106	47	125,5
<b>Excédents nets de la période après ristournes aux membres</b>	<b>160 \$</b>	<b>178 \$</b>	<b>(10,1)%</b>	<b>299 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>(6,6)%</b>
dont :						
Part revenant au Groupe	160 \$	178 \$	(10,1)%	298 \$	320 \$	(6,9)%
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	1	-	-

#### Comparaison des deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013

Pour le deuxième trimestre de 2014, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 211 M\$, en hausse de 13 M\$, ou de 6,6 %, comparativement à ceux de la même période en 2013. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des affaires.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 386 M\$, en hausse de 26 M\$, ou de 1,9 %. Ils ont été marqués par une hausse du revenu net d'intérêts découlant de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, qui a été de 9,6 G\$, ou de 7,1 % depuis un an. Cependant, la forte concurrence dans le marché, qui crée une compression des marges, et les faibles taux d'intérêt ont limité la hausse du revenu net d'intérêts.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 16 M\$, ou de 3,6 %, comparativement à la même période en 2013, pour s'élever à 461 M\$. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ainsi que la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement. Cette hausse a été atténuée par la diminution de revenus liés à certains programmes.

Les revenus de placement ont atteint 15 M\$, soit une augmentation de 8 M\$, comparativement à ceux enregistrés au 30 juin 2013.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 401 M\$, soit une augmentation de 34 M\$, ou de 2,5 %, par rapport au deuxième trimestre de 2013.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 80 M\$ au deuxième trimestre de 2014, en hausse de 12 M\$, ou de 17,6 %, par rapport à celle de la période correspondante en 2013. Cette variation s'explique principalement par la croissance du portefeuille de prêts, dont celui des cartes de crédit, amenant une augmentation des provisions collectives et individuelles. Malgré cette hausse, le secteur Particuliers et Entreprises a continué de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % au 30 juin 2014, soit un ratio stable, par rapport au trimestre correspondant de 2013.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 051 M\$, soit une augmentation de 10 M\$, ou de 1,0 %, comparativement à la même période en 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment les activités sur cartes de crédit et le financement au point de vente ainsi qu'à l'indexation annuelle des salaires. Cependant, les efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses ainsi que la diminution de la charge de retraite ont contrebalancé en partie cette hausse.

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres pour le deuxième trimestre de 2014 est restée stable et totalisait 59 M\$.

#### Comparaison des premiers semestres de 2014 et de 2013

Pour le premier semestre de 2014, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 405 M\$, en hausse de 38 M\$, ou de 10,4 %, comparativement à ceux de la même période en 2013. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des affaires, qui a eu un effet à la hausse sur les revenus, jumelée aux efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses Desjardins.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 2 737 M\$, en hausse de 71 M\$, ou de 2,7 %. Ils ont été marqués par une augmentation du revenu net d'intérêts de 26 M\$, ou de 1,4 %, qui s'explique principalement par la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, qui a été de 9,6 G\$, ou de 7,1 %, depuis un an. Cependant, la forte concurrence dans le marché, qui crée une compression des marges, et les faibles taux d'intérêt ont limité la hausse du revenu net d'intérêts.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 45 M\$, ou de 5,3 %, comparativement à la même période en 2013, pour s'élever à 902 M\$. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement.

Les revenus de placement ont atteint 56 M\$, soit une augmentation de 32 M\$, ou de 133,3 %, comparativement à ceux enregistrés au 30 juin 2013. Cette augmentation résulte en grande partie de gains sur la disposition de valeurs mobilières liées aux excédents de liquidités du réseau des caisses survenus au cours du premier trimestre de 2014.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 2 793 M\$, soit une augmentation de 103 M\$, ou de 3,8 %, par rapport au premier semestre de 2013.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 174 M\$ au premier semestre de 2014, en hausse de 46 M\$, ou de 35,9 %, par rapport à celle de la période correspondante en 2013. Cette variation s'explique principalement par la croissance du portefeuille de prêts, dont celui des cartes de crédit, amenant une augmentation des provisions collectives et individuelles. Malgré cette hausse, le secteur Particuliers et Entreprises a continué de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % au 30 juin 2014, soit un ratio stable, par rapport au semestre correspondant de 2013.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 2 092 M\$. Les efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses ainsi que la diminution de la charge de retraite ont permis de maintenir les frais autres que d'intérêts à un niveau comparable à celui de 2013, et ce dans un contexte de progression des affaires, notamment les activités sur cartes de crédit et le financement aux points de vente et de l'indexation annuelle des salaires.

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres pour le premier semestre de 2014 totalisait 122 M\$, soit une augmentation de 18 M\$, ou de 17,3 %, par rapport à la période correspondante en 2013.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle.

## GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES - RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin			Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin		
	2014	2013	Variation	2014	2013	Variation
Revenu net d'intérêts	- \$	1 \$	(100,0)%	1 \$	1 \$	- %
Primes nettes	996	877	13,6	1 942	1 739	11,7
Autres revenus d'exploitation	284	250	13,6	571	488	17,0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1 280</b>	<b>1 128</b>	<b>13,5</b>	<b>2 514</b>	<b>2 228</b>	<b>12,8</b>
Revenus (pertes) de placement	549	(462)	218,8	1 123	(423)	365,5
<b>Revenu total</b>	<b>1 829</b>	<b>666</b>	<b>174,6</b>	<b>3 637</b>	<b>1 805</b>	<b>101,5</b>
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 188	88	1 250,0	2 385	635	275,6
Frais autres que d'intérêts	479	451	6,2	956	875	9,3
Impôts sur les excédents	28	35	(20,0)	59	77	(23,4)
<b>Excédents nets de la période après ristournes aux membres</b>	<b>134 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>45,7 %</b>	<b>237 \$</b>	<b>218 \$</b>	<b>8,7 \$</b>
dont :						
Part revenant au Groupe	124 \$	82 \$	51,2 %	221 \$	203 \$	8,9 %
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	10	10	-	16	15	6,7

#### Comparaison des deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013

Au terme du deuxième trimestre de 2014, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 134 M\$, soit une augmentation de 42 M\$, ou de 45,7 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Cette hausse est en grande partie attribuable aux activités d'assurance de personnes.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 280 M\$, en hausse de 152 M\$, ou de 13,5 %, par rapport à la même période en 2013. Les primes nettes d'assurance ont augmenté de 32 M\$ et celles de rentes ont progressé de 87 M\$, totalisant 996 M\$. La signature d'importants nouveaux contrats au deuxième trimestre de 2014 explique la croissance des primes de rentes collectives. Les primes nettes d'assurance ont affiché une hausse de 3,9 % et atteignent 867 M\$. Elles ont connu une croissance de 4,1 % au Québec, alors qu'elles ont progressé de 3,6 % dans les autres provinces canadiennes. Cette progression provient surtout des activités d'assurance collective, dont l'augmentation s'est chiffrée à 27 M\$. Les primes d'assurance collective souscrites par les membres du Mouvement Desjardins ont augmenté de 5,3 %, tandis que celles des autres clientèles ont crû de 3,5 %.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 34 M\$, ou de 13,6 %, pour s'établir à 284 M\$ au terme du deuxième trimestre de 2014 en raison principalement de la croissance de l'actif moyen sous gestion provenant de la vente de différents produits et des activités de courtage.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 1 011 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes supportant les passifs. Cette hausse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et de celui des instruments financiers dérivés, et ce en grande partie à cause des fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. De plus, les gains réalisés sur la vente de placements ont été plus importants au deuxième trimestre de 2014.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 829 M\$, soit une augmentation de 1 163 M\$, ou de 174,6 %, comparativement au trimestre correspondant de 2013.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement ont été de 1 188 M\$, en hausse de 1 100 M\$ comparativement à 2013. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 1 080 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance et d'investissement », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements de 943 M\$. L'augmentation de 85 M\$ des primes de rentes collectives a aussi contribué à la hausse des provisions techniques. Ces charges ont également été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 479 M\$ pour le deuxième trimestre de 2014, soit une progression de 28 M\$, ou de 6,2 %, par rapport à la même période en 2013. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation de la rémunération versée aux caisses découlant de la croissance de l'encours des Fonds Desjardins ainsi que de la progression des salaires et des avantages sociaux liée à la croissance des affaires.

#### Comparaison des premiers semestres de 2014 et de 2013

Au terme du premier semestre de 2014, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 237 M\$, soit une augmentation de 19 M\$, ou de 8,7 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Cette hausse est en grande partie attribuable aux activités d'assurance de personnes.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 2 514 M\$, en hausse de 286 M\$, ou de 12,8 %, par rapport à la même période en 2013. Les primes nettes d'assurance ont augmenté de 74 M\$ et celles de rentes ont progressé de 129 M\$, totalisant 1 942 M\$. La signature d'importants nouveaux contrats au deuxième trimestre de 2014 explique la croissance des primes de rentes collectives. Les primes nettes d'assurance ont affiché une hausse de 4,5 % et atteignent 1 727 M\$. Elles ont connu une croissance de 4,6 % au Québec, alors qu'elles ont progressé de 4,3 % dans les autres provinces canadiennes. Cette progression provient surtout des activités d'assurance collective, dont l'augmentation s'est chiffrée à 64 M\$. Les primes d'assurance collective souscrites par les membres du Mouvement Desjardins ont augmenté de 5,9 %, tandis que celles des autres clientèles ont crû de 4,2 %.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 83 M\$, ou de 17,0 %, pour s'établir à 571 M\$ au terme du premier semestre de 2014 en raison principalement de la constatation des revenus de courtage à la suite d'une prise de participation dans Qtrade Canada Inc. réalisée au deuxième trimestre de 2013 et de la croissance de l'actif moyen sous gestion provenant de la vente de différents produits.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 1 546 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes supportant les passifs. Cette hausse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et de celui des instruments financiers dérivés, et ce en grande partie à cause des fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes qui ont évolué dans des directions opposées au cours des premiers semestres de 2013 et de 2014. De plus, les gains réalisés sur la vente de placements ont été plus importants au premier semestre de 2014.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 3 637 M\$, soit une augmentation de 1 832 M\$, ou de 101,5 %, comparativement au semestre correspondant de 2013.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement ont été de 2 385 M\$, en hausse de 1 750 M\$ comparativement à 2013. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 1 697 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance et d'investissement », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements de 1 478 M\$. L'augmentation de 126 M\$ des primes de rentes collectives a aussi contribué à la hausse des provisions techniques. Ces charges ont également été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 956 M\$ pour le premier semestre de 2014, soit une progression de 81 M\$, ou de 9,3 %, par rapport à la même période en 2013. Cette hausse résulte principalement des dépenses liées à la croissance des activités de courtage provenant de la prise d'une participation dans Qtrade Canada Inc., d'une augmentation de la rémunération versée aux caisses découlant de la progression de l'encours des Fonds Desjardins, de la croissance des salaires et des avantages sociaux ainsi que de la croissance des affaires.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de Western Financial Group Inc. Ces produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs sur le terrain, par un réseau de courtiers, par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles.

## ASSURANCE DE DOMMAGES - RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin			Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin		
	2014	2013	Variation	2014	2013	Variation
Revenu net d'intérêts	(2)\$	2 \$	(200,0)%	(3)\$	4 \$	(175,0)%
Primes nettes	566	522	8,4	1 119	1 040	7,6
Autres revenus d'exploitation	54	40	35,0	94	71	32,4
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>618</b>	<b>564</b>	<b>9,6</b>	<b>1 210</b>	<b>1 115</b>	<b>8,5</b>
Revenus de placement	65	-	-	113	29	289,7
<b>Revenu total</b>	<b>683</b>	<b>564</b>	<b>21,1</b>	<b>1 323</b>	<b>1 144</b>	<b>15,6</b>
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	388	311	24,8	794	688	15,4
Frais autres que d'intérêts	214	191	12,0	420	364	15,4
Impôts sur les excédents	20	15	33,3	27	21	28,6
<b>Excédents nets de la période après ristournes aux membres</b>	<b>61 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>29,8 %</b>	<b>82 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>15,5 %</b>
dont :						
Part revenant au Groupe	57 \$	43 \$	32,6 %	78 \$	65 \$	20,0 %
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	4	4	-	4	6	(33,3)

### Comparaison des deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013

Pour le deuxième trimestre de 2014, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 61 M\$, soit une hausse de 14 M\$, ou de 29,8 %, comparativement au trimestre correspondant de 2013. La croissance des affaires a contribué aux excédents nets de la période, mais l'augmentation s'explique principalement par la hausse des revenus de placement.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 618 M\$, en hausse de 54 M\$, ou de 9,6 %. Cette croissance s'explique par la progression de 44 M\$, ou de 8,4 %, des primes nettes, qui est attribuable à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 14 M\$, ou de 35,0 %, pour se chiffrer à 54 M\$. Cette croissance est essentiellement attribuable à la hausse des revenus de commissions, principalement en raison des acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 65 M\$, par rapport à la même période en 2013. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation de la valeur des placements découlant de la baisse des taux d'intérêt sur le marché et des gains réalisés sur des dispositions de titres. Rappelons que l'augmentation de valeur des placements a été essentiellement compensée par une augmentation similaire de la charge de sinistres en raison des stratégies d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 683 M\$ pour le deuxième trimestre de 2014, soit une progression de 119 M\$, ou de 21,1 %, par rapport au deuxième trimestre de 2013.

La charge de sinistres du secteur a totalisé 388 M\$ pour le deuxième trimestre, soit une hausse de 77 M\$, ou de 24,8 %, comparativement au deuxième trimestre de 2013. Cette hausse découle essentiellement de la croissance des affaires et de la baisse du taux d'actualisation. Le taux de sinistralité des assureurs de dommages, excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché, s'est établi à 68,0 % pour le deuxième trimestre de 2014, soit un taux comparable à celui de 67,6 % enregistré au deuxième trimestre de 2013.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 214 M\$ au terme du deuxième trimestre de 2014, en hausse de 23 M\$, ou de 12,0 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable aux frais engagés dans le cadre du projet d'acquisition des activités canadiennes de State Farm et à la croissance des affaires. De plus, les acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc. ont engendré des salaires et avantages sociaux additionnels qui ont contribué à cette augmentation.

#### Comparaison des premiers semestres de 2014 et de 2013

Pour le premier semestre de 2014, les excédents nets provenant de ce secteur ont atteint 82 M\$, soit une hausse de 11 M\$, ou de 15,5 %, comparativement au semestre correspondant de 2013. Cette augmentation s'explique essentiellement par des revenus de placement plus élevés et par la croissance des affaires.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 1 210 M\$, soit une hausse de 95 M\$ ou de 8,5 %. Cette augmentation est attribuable à la progression des primes nettes, laquelle découle de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. En ce qui concerne les autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 23 M\$, ou de 32,4 %, essentiellement en raison de la hausse des revenus de commissions de Western Financial Group Inc. découlant de la croissance organique et des acquisitions réalisées.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 84 M\$, par rapport à ceux enregistrés au semestre correspondant de 2013. Cela s'explique essentiellement par une hausse de la valeur des titres à revenu fixe dans le contexte de la baisse des taux d'intérêt survenue depuis le début de l'année, comparativement à une variation négative de leur valeur enregistrée durant la même période en 2013. Cette augmentation de valeur a été essentiellement compensée par une hausse similaire de la charge de sinistres en raison des stratégies d'appariement. Des gains importants réalisés sur des dispositions de titres ont également contribué à cette augmentation.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 323 M\$ pour le premier semestre de 2014, soit une progression de 179 M\$, ou de 15,6 %, par rapport à la même période en 2013.

La charge de sinistres du secteur a totalisé 794 M\$ pour le premier semestre, soit une hausse de 106 M\$, ou de 15,4 %, comparativement au semestre correspondant de 2013. Le taux de sinistralité des assureurs de dommages du secteur, excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché, est demeuré stable à 70,0 % au premier semestre de 2014 par rapport à celui de 70,8 % enregistré au 30 juin 2013. La sinistralité inférieure en automobile a été compensée par une sinistralité plus importante en assurance de biens en raison des conditions climatiques difficiles.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 420 M\$ au terme du premier semestre, en hausse de 56 M\$, ou de 15,4 %, par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable aux frais engagés dans le cadre du projet d'acquisition des activités canadiennes de State Farm et à la croissance des affaires. De plus, les acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc. ont engendré des salaires et avantages sociaux additionnels qui ont contribué à cette augmentation.

#### RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie liées aux opérations de la Caisse centrale Desjardins et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement, les activités de Capital Desjardins inc. et du Fonds de sécurité Desjardins et celles qui sont liées aux billets à terme adossés à des actifs (BTAA) détenus par le Mouvement Desjardins. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Le Mouvement Desjardins considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, il présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents avant ristournes aux membres.

#### Comparaison des deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013

Pour le deuxième trimestre de 2014, les excédents avant ristournes aux membres ont atteint 40 M\$ et sont attribuables, entre autres, aux activités de trésorerie et aux excédents provenant des placements du Fonds de sécurité Desjardins. Également, ils ont été marqués par des frais liés à la réalisation de projets stratégiques à l'échelle du Mouvement.

Pour le deuxième trimestre de 2013, les excédents avant ristournes aux membres avaient atteint 50 M\$ et étaient attribuables, entre autres, aux activités de trésorerie et aux excédents provenant des placements du Fonds de sécurité Desjardins qui avaient été contrebalancés par les incidences nettes défavorables liées aux variations de la juste valeur des dérivés associée aux activités de couverture.

#### Comparaison des premiers semestres de 2014 et de 2013

Pour le premier semestre de 2014, les excédents avant ristournes aux membres ont atteint 106 M\$ et sont attribuables, entre autres, aux activités de trésorerie, aux excédents provenant des placements du Fonds de sécurité Desjardins, aux incidences nettes favorables liées aux variations de la juste valeur des dérivés associée aux activités de couverture et à la variation positive de la juste valeur du portefeuille de BTAA, nette des positions de couverture. Également, ils ont été marqués par des frais liés à la réalisation de projets stratégiques à l'échelle du Mouvement.

Pour le premier semestre de 2013, les excédents avant ristournes aux membres avaient atteint 109 M\$ et étaient attribuables, entre autres, aux activités de trésorerie, aux excédents provenant des placements du Fonds de sécurité Desjardins ainsi qu'à la variation positive de la juste valeur du portefeuille des BTAA, nette des positions de couverture, qui avaient été contrebalancés par les incidences nettes défavorables liées aux variations de la juste valeur des dérivés associée aux activités de couverture.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

**RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES**

(en millions de dollars)	2014		2013				2012	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenu net d'intérêts	981 \$	961 \$	978 \$	981 \$	958 \$	940 \$	967 \$	972 \$
Primes nettes	1 499	1 441	1 515	1 380	1 340	1 323	1 325	1 278
Autres revenus d'exploitation								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	123	120	131	129	122	116	124	127
Commissions sur prêts et cartes de crédit	146	147	144	136	135	134	137	125
Services de courtage et de fonds de placement	250	229	220	220	222	193	196	172
Honoraires de gestion et de services de garde	84	81	78	75	75	72	70	72
Revenus de change	16	22	15	15	16	15	19	16
Autres	58	71	78	58	71	66	53	38
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3 157</b>	<b>3 072</b>	<b>3 159</b>	<b>2 994</b>	<b>2 939</b>	<b>2 859</b>	<b>2 891</b>	<b>2 800</b>
Revenus de placement								
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	474	557	11	(63)	(619)	4	38	312
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	119	105	69	23	66	63	45	56
Revenus nets sur les autres placements	72	54	51	49	64	65	66	56
	<b>665</b>	<b>716</b>	<b>131</b>	<b>9</b>	<b>(489)</b>	<b>132</b>	<b>149</b>	<b>424</b>
<b>Revenu total</b>	<b>3 822</b>	<b>3 788</b>	<b>3 290</b>	<b>3 003</b>	<b>2 450</b>	<b>2 991</b>	<b>3 040</b>	<b>3 224</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80	94	73	76	68	60	47	50
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 573	1 601	1 050	893	395	921	991	1 235
Frais autres que d'intérêts	1 619	1 608	1 695	1 473	1 533	1 528	1 605	1 399
Impôts sur les excédents	104	101	121	147	67	104	90	121
<b>Excédents avant ristournes aux membres</b>	<b>446</b>	<b>384</b>	<b>351</b>	<b>414</b>	<b>387</b>	<b>378</b>	<b>307</b>	<b>419</b>
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	51	55	42	37	20	27	65	54
<b>Excédents de la période après ristournes aux membres</b>	<b>395 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>377 \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>365 \$</b>
dont :								
Part revenant au Groupe	381 \$	321 \$	322 \$	367 \$	352 \$	343 \$	201 \$	354 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	14	8	(13)	10	15	8	41	11

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, y compris des fluctuations saisonnières, de la conjoncture générale et des conditions du marché. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer au rapport annuel 2013 à la page 46.

## REVUE DU BILAN

### GESTION DU BILAN

#### BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
<b>Actif</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 299 \$	0,6 %	1 320 \$	0,6 %
Valeurs mobilières	44 163	19,9	42 577	20,1
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 782	3,5	7 710	3,6
Prêts nets	146 187	66,0	140 533	66,4
Actifs des fonds distincts	8 206	3,7	7 252	3,4
Autres actifs	13 864	6,3	12 613	5,9
<b>Total de l'actif</b>	<b>221 501 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>212 005 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>				
Dépôts	142 789 \$	64,4 %	136 746 \$	64,6 %
Autres passifs	57 938	26,2	54 964	25,9
Obligations subordonnées	2 589	1,2	3 063	1,4
Capitaux propres	18 185	8,2	17 232	8,1
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>221 501 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>212 005 \$</b>	<b>100,0 %</b>

#### ACTIF TOTAL

Au 30 juin 2014, l'actif total du Mouvement Desjardins se chiffrait à 221,5 G\$, en hausse de 9,5 G\$, ou de 4,5 %, depuis le 31 décembre 2013. Cette croissance est attribuable en grande partie à ses activités de financement qui ont crû de 5,7 G\$, ou de 4,0 % ainsi qu'à ses valeurs mobilières qui ont augmenté de 1,7 G\$, ou de 3,3 %, au cours du premier semestre. De plus, les autres actifs ont cru de 1,3 G\$, ou de 9,9 %, depuis le début de l'année.

#### TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement s'élevaient à 1,3 G\$ au 30 juin 2014, en légère baisse de 21 M\$, ou de 1,6 %, depuis le 31 décembre 2013. Quant aux valeurs mobilières, y compris celles détenues pour les activités sur les prêts de valeurs, elles ont augmenté de 1,7 G\$, ou de 3,3 %, pour atteindre 51,9 G\$ au terme du deuxième trimestre de 2014.

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

##### PRÊTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
Hypothécaires résidentiels	94 790 \$	64,7 %	91 389 \$	64,8 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 095	13,7	19 549	13,9
Aux entreprises et aux gouvernements	31 734	21,6	30 013	21,3
<b>Total des prêts par catégories d'emprunteurs</b>	<b>146 619</b>	<b>100,0 %</b>	<b>140 951</b>	<b>100,0 %</b>
Provision pour pertes sur prêts	(432)		(418)	
<b>Total des prêts par catégories d'emprunteurs</b>	<b>146 187 \$</b>		<b>140 533 \$</b>	
Prêts garantis et/ou assurés par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	40 165 \$		39 598 \$	

Au 30 juin 2014, l'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, net de la provision pour pertes sur prêts, s'établissait à 146,2 G\$, en hausse de 5,7 G\$, ou de 4,0 %, depuis le 31 décembre 2013. Cette croissance des activités de financement est surtout attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels qui constituaient 64,7 % de son portefeuille à cette date.

En effet, au cours du premier semestre de 2014, le Mouvement Desjardins a su profiter de la progression du marché de l'habitation au Québec et en Ontario qui s'est traduite par une augmentation de 3,4 G\$, ou de 3,7 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels depuis le 31 décembre 2013 pour totaliser à 94,8 G\$ au 30 juin 2014.

Quant aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, ils ont crû de 1,7 G\$, ou de 5,7 %, depuis la fin de 2013, pour s'établir à 31,7 G\$ au 30 juin 2014. Pour ce qui est du financement à la consommation, sur cartes de crédit et aux autres prêts aux particuliers du Mouvement Desjardins, il a augmenté de 546 M\$, ou de 2,8 %, au cours du premier semestre et se chiffrait à 20,1 G\$.

#### Qualité du crédit

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés à la section « Gestion des risques » aux pages 23 et 24 de ce rapport de gestion.

## ACTIVITÉS DE COLLECTE D'ÉPARGNE

### DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013
Particuliers	87 656 \$	86 730 \$
Entreprises et gouvernements	52 678	47 712
Institutions de dépôts et autres	2 455	2 304
<b>Total des dépôts</b>	<b>142 789 \$</b>	<b>136 746 \$</b>
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Au 30 juin 2014, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins s'établissait à 142,8 G\$, en hausse de 6,0 G\$, ou de 4,4 %, depuis le 31 décembre 2013. En ce qui concerne l'épargne en provenance des particuliers, elle a progressé de 926 M\$, ou de 1,1 %, pour atteindre un volume de 87,7 G\$ et composait 61,4 % du portefeuille de dépôts du Mouvement Desjardins au terme du deuxième trimestre de 2014.

Pour ce qui est des dépôts en provenance des entreprises et des gouvernements, ils ont augmenté de 5,0 G\$, ou de 10,4 %, depuis la fin de 2013, pour se chiffrer à 52,7 G\$ au 30 juin 2014. Cette hausse tire son origine des différentes émissions effectuées sur les marchés par la Caisse centrale Desjardins au cours du premier semestre. Quant à l'épargne émanant des institutions de dépôts et d'autres sources, elle a crû de 151 M\$, ou de 6,6 %, depuis le 31 décembre 2013, pour totaliser 2,5 G\$.

### AUTRES PASSIFS

Au 30 juin 2014, les autres passifs s'élevaient à 58,0 G\$, en hausse de 3,0 G\$, ou de 5,4 %, depuis le 31 décembre 2013. Ces derniers sont principalement constitués de 18,2 G\$ de passifs des contrats d'assurance et d'investissement, de 10,8 G\$ d'engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, de 6,7 G\$ d'engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert ainsi que de 8,2 G\$ de passifs des fonds distincts.

### CAPITAUX PROPRES

À la fin du deuxième trimestre de 2014, les capitaux propres s'établissaient à 18,2 G\$, comparativement à 17,2 G\$ au 31 décembre 2013, soit une progression de 953 M\$, ou de 5,5 %. Les excédents nets de la période après ristournes aux membres totalisant 724 M\$ et les émissions de 540 M\$ de parts de capital de la Fédération ont été les principales sources de cette croissance. La note 22 « Capital social » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social du Mouvement Desjardins.

### GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate, par rapport aux cibles de rentabilité, aux objectifs de croissance, aux attentes des agences de notation et aux exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne et soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins préconise une gestion prudente de son capital. Celle-ci vise à maintenir des ratios de fonds propres réglementaires supérieurs à ceux de l'industrie bancaire canadienne et aux exigences réglementaires. Au 30 juin 2014, les ratios de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins étaient respectivement de 15,5 %, de 15,5 % et de 17,8 %. La gestion prudente du capital du Mouvement Desjardins se reflète dans la qualité des cotations de crédit que lui accordent les différentes agences de notation.

La crise financière mondiale a amené l'industrie à mettre davantage l'accent sur une saine capitalisation de ses activités. En fait, les agences de notation et le marché favorisent plus que jamais les institutions les mieux capitalisées. Ces éléments militent en faveur d'un rehaussement général du niveau et de la qualité du capital émis par les institutions financières. Cela se reflète également dans les exigences rehaussées de Bâle III mises en place le 1<sup>er</sup> janvier 2013. C'est dans ce contexte que le Mouvement Desjardins a fixé sa cible minimale de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 à 15 %.

#### Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins

De façon générale, le Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir les cibles de capitalisation de ce dernier et les affecter à ses composantes, établir les stratégies permettant d'assurer l'atteinte de ces cibles, mobiliser rapidement les capitaux, assurer une mesure adéquate de la performance des composantes et optimiser les mécanismes de circulation et d'utilisation des fonds propres à l'interne.

Le Mouvement Desjardins a développé un programme de simulation de crise. Son objectif est d'établir et de mesurer l'effet de différents scénarios intégrés, c'est-à-dire de simuler divers scénarios économiques à l'égard de l'ensemble de ses composantes et d'en évaluer les répercussions financières et réglementaires. Ce processus permet de déterminer si la cible minimale établie selon le plan de capitalisation est adéquate en regard des risques auxquels le Mouvement Desjardins est exposé.

## Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de gestion Finances et Risques pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances et Direction financière prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet d'élaborer et de mettre à jour les objectifs et les cibles de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux. De plus, à la suite du passage aux nouvelles exigences de Bâle III, le Mouvement réalise des travaux visant à raffiner l'ensemble des processus et des paramètres servant au calcul du capital réglementaire.

Soulignons que les autorités réglementaires exigent qu'un montant de fonds propres minimal soit maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, principalement par les caisses, la Fédération sur une base non consolidée, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., Bank West Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc. et la Fiducie Desjardins inc.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement Desjardins. Certaines de ces dernières sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable. Les détails concernant la ligne directrice et le cadre réglementaire relatif à la capitalisation de chacune des composantes du Mouvement Desjardins sont fournis à la note complémentaire 33 « Gestion du capital » des états financiers combinés annuels.

### Accord de Bâle III

Le cadre réglementaire de Bâle III rehausse les exigences en matière de fonds propres. Bien que ce dernier prévoit une période transitoire allant de 2013 à 2019 afin d'atténuer l'impact des nouvelles règles sur la capitalisation, l'AMF a exigé que le Mouvement Desjardins respecte dès le premier trimestre de 2013 les seuils établis pour 2019 relativement au ratio de fonds propres de la catégorie 1a. Pour les ratios de fonds propres de la catégorie 1 et du total des fonds propres, l'AMF a exigé que le Mouvement respecte les seuils déterminés pour 2019 dès le premier trimestre de 2014.

Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1 que doit maintenir le Mouvement Desjardins afin de satisfaire aux exigences réglementaires de la ligne directrice est de 8,5 %. De plus, le ratio de fonds propres de la catégorie 1a doit être supérieur à 7 %, ce qui comprend une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Enfin, le ratio du total des fonds propres doit être supérieur à 10,5 %, y compris cette réserve.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, il se verra imposer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, une exigence supplémentaire de fonds propres de 1 % sur les ratios de fonds propres minimums. Le Bureau du surintendant des institutions financières a statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

Sous le cadre réglementaire de Bâle III, le Mouvement Desjardins utilise l'approche des notations internes, sous réserve de certaines conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. L'une des conditions énoncées par l'AMF vise le ratio du total des fonds propres, qui doit être supérieur à 11,5 % au lieu de 10,5 %, comme l'indique la ligne directrice. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche indicateur de base. Cet agrément est toujours valide dans le contexte du cadre réglementaire de Bâle III.

L'AMF exige également que le Mouvement Desjardins conserve un ratio actifs/fonds propres réglementaires inférieur à 20 fois le total de ses fonds propres. Cette mesure permet de déterminer globalement la suffisance des fonds propres du Mouvement compte tenu de l'importance de son actif total, y compris de certains éléments hors bilan. Avec un ratio de 11,0 fois au 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins se situait largement en deçà de la limite fixée par l'AMF.

De plus, l'AMF a choisi de mettre progressivement en œuvre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les mesures et exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) réglementaire, comme l'ont déjà fait d'autres pays. Cette charge atteindra 100 % d'ici 2019 pour chacun des ratios de fonds propres divulgués. Pour 2014, seulement 57 %, 65 % et 77 % du total de la charge AEC seront respectivement appliqués au ratio de fonds propres de la catégorie 1a, de la catégorie 1 et au ratio total des fonds propres.

Le 12 janvier 2012, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un document visant à définir les règles entourant le ratio de levier introduit dans le cadre de Bâle III. Selon le document du CBCB, le ratio de levier se définit comme étant la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de la catégorie 1) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques comprend 1) les actifs au bilan, 2) les expositions liées aux opérations de financement par titres, 3) les expositions sur dérivés et 4) des éléments hors bilan. Le CBCB exige que les institutions financières présentent leur ratio de levier financier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Selon le document, le CBCB continuera d'évaluer si le ratio de levier financier minimal envisagé de 3 % est approprié. Le Mouvement rencontre actuellement les exigences proposées.

Le tableau qui suit présente les principales composantes des fonds propres du Mouvement Desjardins :

#### PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1a	Catégorie 1b	
<b>Éléments admissibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réserves et excédents non répartis</li> <li>&gt; Cumul des autres éléments du résultat global admissibles</li> <li>&gt; Parts de capital F</li> <li>&gt; Parts permanentes et de ristournes assujetties à un retrait progressif</li> <li>&gt; Participations ne donnant pas le contrôle<sup>(1)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Participations ne donnant pas le contrôle<sup>(1)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Provisions collectives admissibles</li> <li>&gt; Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif</li> <li>&gt; Parts de qualification admissibles</li> <li>&gt; Participations ne donnant pas le contrôle<sup>(1)</sup></li> </ul>
<b>Ajustements réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Écarts d'acquisition</li> <li>&gt; Logiciels</li> <li>&gt; Autres actifs incorporels</li> <li>&gt; Actifs d'impôts différés issus essentiellement du report prospectif de pertes</li> <li>&gt; Déficit de provisions</li> </ul>		
<b>Déductions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Participations significatives dans des entités financières<sup>(2)</sup></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire</li> </ul>

<sup>(1)</sup> Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

<sup>(2)</sup> Correspond à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. Le solde non déduit sera assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutefois, en vertu de mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes des caisses et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G\$. Ces parts pouvaient être incluses dans les fonds propres de la catégorie 1 en vertu de Bâle II au 31 décembre 2012.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Des discussions portant sur l'application de ces exigences aux entités coopératives sont toujours en cours à l'échelle internationale. Le Mouvement a débuté des travaux pour évaluer les incidences de ces modifications proposées.

#### Respect des exigences

Au 30 juin 2014, les ratios de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 15,5 %, de 15,5 % et de 17,8 %. Le Mouvement Desjardins jouit donc toujours d'une excellente capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1a se situant au-dessus de l'objectif de 15 % fixé dans son plan financier.

Le tableau suivant présente les fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios de fonds propres.

#### FONDS PROPRES, ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ET RATIOS DE FONDS PROPRES

(en millions de dollars et en pourcentage)	30 juin 2014	31 décembre 2013
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de la catégorie 1a	14 336 \$	14 022 \$
Fonds propres de la catégorie 1	14 360	14 043
Total des fonds propres	16 458	16 432
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>		
Risque de crédit	70 849	68 548
Risque de marché	4 058	2 648
Risque opérationnel	12 479	12 282
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>87 386 \$</b>	<b>83 478 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques (APR) après les dispositions transitoires pour la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit<sup>(1)</sup></b>		
APR pour les fonds propres de la catégorie 1a	87 086 \$	S. O.
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	87 142	S. O.
APR pour le total des fonds propres	87 225	S. O.
<b>Ajustement pour le seuil<sup>(1)</sup></b>		
Fonds propres de la catégorie 1a	5 563 \$	S. O.
Fonds propres de la catégorie 1	5 507	S. O.
Total des fonds propres	5 424	6 029 \$
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>		
Pour le total des fonds propres	s. o.	89 507 \$
<b>Actifs pondérés en fonction des risques (APR) après les dispositions transitoires pour la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit, y compris l'ajustement pour le seuil<sup>(1)</sup></b>		
APR pour les fonds propres de la catégorie 1a	92 649 \$	S. O.
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	92 649	S. O.
APR pour le total des fonds propres	92 649	S. O.
<b>Ratios de fonds propres</b>		
Fonds propres de la catégorie 1a	15,5 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	15,5	15,7
Total des fonds propres	17,8	18,4

<sup>(1)</sup> Les facteurs scalaires pour tenir compte des exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) réglementaire sont respectivement de 57 %, de 65 % et de 77 % et ils sont appliqués au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1a, de fonds propres de la catégorie 1 et total des fonds propres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les modifications apportées à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, se rapportant à la comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies stipulent notamment que l'utilisation de la « méthode du corridor » n'est plus permise, et que tous les écarts actuariels doivent dorénavant être comptabilisés au moment où ils surviennent. De plus, il n'est plus permis d'amortir les coûts des services passés, ce qui a pour effet d'accélérer leur comptabilisation. En contrepartie, l'IAS 19 révisée permet la prise en compte des caractéristiques de partage de risques. L'impact négatif total de ces modifications sur le ratio de fonds propres de la catégorie 1a aurait été de 74 points de base au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutefois, cet impact initial est reporté et amorti sur une base linéaire sur la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014 compte tenu du choix du Mouvement Desjardins de se prévaloir de la disposition transitoire prévue à cet effet par l'AMF.

Au cours du premier semestre terminé le 30 juin 2014, la Fédération a émis des parts de capital totalisant 540 M\$, nets des frais d'émission, comparativement à 475 M\$ pour la même période en 2013.

De plus, le 1<sup>er</sup> avril 2014, Capital Desjardins inc. a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations de premier rang de la série E d'un montant de 500 M\$.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation, respectaient celles-ci au 30 juin 2014.

#### ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Compte tenu de la nature des activités du Mouvement Desjardins, l'état combiné des résultats et le bilan combiné sont principalement composés de liquidités. Ses activités normales provoquent d'importantes fluctuations de liquidités et influencent de nombreux éléments tels que les prêts, les dépôts et les valeurs mobilières. Les principales variations sont expliquées dans les paragraphes qui suivent.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 21 M\$, comparativement à une baisse de 333 M\$ enregistrée au terme de la période correspondante en 2013. Au 30 juin 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 1 299 M\$, par rapport à 1 336 M\$ à la même date l'année dernière.

Pour le premier semestre de 2014, les activités opérationnelles ont généré des fonds de 399 M\$ en raison principalement des augmentations de 6 043 M\$ des dépôts et de 1 229 M\$ des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat. Ces fonds ont été compensés en grande partie par des accroissements de 5 828 M\$ des prêts et de 1 112 M\$ des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Au cours de la période correspondante en 2013, les activités opérationnelles avaient requis des fonds de 844 M\$ en raison principalement des augmentations de 4 300 M\$ des prêts et de 1 643 M\$ des valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente. Ces sorties de fonds avaient été contrebalancées essentiellement par une croissance de 5 078 M\$ des dépôts.

Les activités de financement ont requis des fonds de 3 M\$ au terme du premier semestre de 2014 à la suite notamment du remboursement de 500 M\$ d'obligations subordonnées et de la rémunération de 157 M\$ sur le capital social, qui ont été contrebalancés par les émissions de 540 M\$ de parts de capital. Au cours du premier semestre de 2013, ces activités avaient dégagé des fonds de 473 M\$ découlant essentiellement des émissions de 475 M\$ de parts de capital, nettes des frais d'émission.

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 417 M\$ au cours du premier semestre de 2014 en raison principalement de l'acquisition de 33 570 M\$ de titres disponibles à la vente, qui a été compensée essentiellement par les produits tirés de la vente et des échéances de titres disponibles à la vente, qui se sont élevés respectivement à 26 955 M\$ et à 6 425 M\$. Pour la période correspondante en 2013, ces activités avaient généré des fonds de 38 M\$ grâce notamment aux produits tirés de la vente et des échéances de titres disponibles à la vente qui totalisaient respectivement 16 858 M\$ et 3 960 M\$, et qui avaient été contrebalancés par l'acquisition de 20 639 M\$ de titres disponibles à la vente.

## **ARRANGEMENTS HORS BILAN**

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Ces types d'arrangements sont décrits aux pages 54 à 56 du rapport annuel 2013. Il n'y a pas eu d'ajout ni de changement important à ces éléments hors bilan au 30 juin 2014.

### **Biens sous gestion et sous administration**

Le Mouvement Desjardins est un acteur de premier plan parmi les grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Les biens sous gestion et sous administration sont composés essentiellement d'actifs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite et qui n'appartiennent pas au Mouvement Desjardins, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné.

L'activité boursière au Canada a poursuivi sur sa lancée durant le deuxième trimestre de 2014. En effet, l'indice S&P/TSX de Toronto a crû de 5,7 % durant cette période, après avoir affiché une hausse de 5,2 % le trimestre précédent. Cette croissance soutenue de la Bourse canadienne a donc favorisé les produits d'épargne hors bilan et, comme le Mouvement Desjardins est un acteur important dans ce marché, il a su bénéficier de ce climat. En effet, l'encours des fonds de placement et des valeurs mobilières qu'il administre ou gère pour autrui a crû de 5,0 G\$, ou de 8,3 %, depuis le 31 décembre 2013, pour totaliser 65,0 G\$ au 30 juin 2014.

### **Entités structurées**

Le Mouvement Desjardins procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer son capital. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Elles servent parfois à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent, par rapport à l'organisation cédante. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan combiné du Mouvement si celui-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées sont fournis ci-dessous.

#### Fiducies de véhicules d'actifs cadres (VAC)

Le Mouvement Desjardins détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan combiné. Ces fiducies effectuent des transactions liées à des actifs synthétiques, des actifs inadmissibles et des actifs traditionnels liés au portefeuille de BTAA. Le Mouvement a conclu plusieurs transactions de natures diverses visant à réduire le risque de ce portefeuille, de la facilité de financement de marge (FFM) qui y est rattachée et des autres titres restructurés. La mise en place de couvertures sur des indices de crédit visant une portion significative des portefeuilles des VAC, l'acquisition d'une protection à l'égard des engagements du Mouvement en vertu de la FFM et la vente de divers portefeuilles restructurés ont réduit de façon très importante le risque lié à ces portefeuilles.

Ces fiducies disposaient d'actifs s'élevant à environ 13,8 G\$ au 30 juin 2014 et ne possédaient aucun capital propre. Au 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins avait une FFM de 1 193 M\$ et détenait des billets d'une juste valeur de 1 658 M\$, par rapport à des montants respectifs de 1 193 M\$ et de 1 630 M\$ au 31 décembre 2013. La somme de ces montants représente le risque maximal de perte relativement aux VAC si l'on exclut l'effet de la stratégie de couverture économique. La note complémentaire 7 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés intermédiaires contient plus de renseignements à ce sujet.

#### Titrisation

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 10 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels fournit plus de renseignements sur les actifs financiers cédés par le Mouvement Desjardins dans le cadre des opérations de titrisation. Au 30 juin 2014, l'encours des titres hypothécaires adossés émis par le Mouvement Desjardins et vendus à la FCH totalisait 5,8 G\$, comparativement à un montant de 5,4 G\$ au 31 décembre 2013.

## GESTION DES RISQUES

### GESTION DES RISQUES

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel. La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses employés et de ses gestionnaires. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2014, les politiques et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques ainsi que la nature des risques n'ont pas changé de façon significative, par rapport à celles qui sont décrites aux pages 57 à 76 du rapport annuel 2013.

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. Il vise également à se doter, au moyen notamment de son Cadre de gestion intégrée des risques, un encadrement prudent et approprié qui respecte les principes d'imputabilité et d'indépendance reconnus.

Compte tenu de la désignation du Mouvement Desjardins en tant qu'une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), l'évolution de la divulgation des risques sera accentuée avec l'atteinte, au cours des prochaines années, de la conformité aux principes d'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques qui renforcera la gouvernance de même que les capacités d'agrégation et de reddition des données sur les risques. La conformité à ces principes facilitera la mise en place des recommandations du Conseil de stabilité financière à l'égard de la divulgation énoncées dans le document *Enhancing The Risk Disclosures of Banks* publié le 29 octobre 2012.

### RISQUE DE CRÉDIT

*Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.*

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. De plus, il est exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit et les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et sur les valeurs mobilières.

#### Risque de contrepartie et d'émetteur

*Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.*

Le Bureau de la gestion des risques du Mouvement détermine les montants maximaux d'exposition par contreparties et par émetteurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernement canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Par ailleurs, le Mouvement n'est pas exposé directement à la dette souveraine de la Grèce, du Portugal, de l'Italie, de l'Irlande et de l'Espagne, et son exposition aux institutions financières européennes et américaines est faible. Avec le spectre d'un défaut, le gouvernement d'Argentine est ajouté à la liste des entités légales qui sont une source de préoccupations et dont le niveau de surveillance est élevé, bien que le Mouvement n'ait aucune exposition à cette entité légale.

#### Qualité du portefeuille de prêts

Le Mouvement Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. Au 30 juin 2014, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 477 M\$, en hausse de 18 M\$ depuis le 31 décembre 2013. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % à la fin du trimestre, soit le même ratio qu'au 31 décembre 2013. Il demeure toujours l'un des meilleurs du secteur bancaire canadien.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts totalisaient 133 M\$ au 30 juin 2014, ce qui correspond à un taux global de couverture de 27,9 %, comparativement à un taux de 29,0 % présenté au 31 décembre 2013. Quant à la provision collective, elle atteignait 299 M\$ à la fin du deuxième trimestre, en hausse, par rapport à celle de 285 M\$ observée à la fin de 2013. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 111 M\$ a été comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres » du bilan combiné au 30 juin 2014, comparativement à 101 M\$ au 31 décembre 2013.

## PRÊTS DOUTEUX PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2014			Au 31 décembre 2013
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	94 790 \$	132 \$	15 \$	117 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 095	74	21	53
Aux entreprises et aux gouvernements	31 734	271	97	174
<b>Total</b>	<b>146 619 \$</b>	<b>477 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>344 \$</b>
En pourcentage des prêts bruts		0,33 %		0,23 %
				0,23 %

## TAUX DE COUVERTURE INDIVIDUELLE

(en pourcentage)	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013
Hypothécaires résidentiels	11,4 %	10,3 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	28,4	33,3
Aux entreprises et aux gouvernements	35,8	37,9
Taux de couverture du portefeuille de prêts douteux	27,9	29,0

## RISQUE DE MARCHÉ

*Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.*

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

### Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale composante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient aux fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

Une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres.

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité Actif-Passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts, en ce qui concerne le portefeuille autre que de négociation, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins.

### SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014		Au 31 mars 2014		Au 30 juin 2013	
	Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	Valeur économique des capitaux propres <sup>(2)</sup>	Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	Valeur économique des capitaux propres <sup>(2)</sup>	Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	Valeur économique des capitaux propres <sup>(2)</sup>
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	(85)\$	(208)\$	(45)\$	(206)\$	(41)\$	(195)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base	77	234	32	218	28	157

<sup>(1)</sup> Représente la sensibilité du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

<sup>(2)</sup> Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, y compris les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

### Risque de change

*Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.*

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent avoir à s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et les clients, de financement et de placement. Afin de s'assurer de bien contrôler ce risque et de limiter leur exposition, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible, car la majorité des opérations est effectuée en dollars canadiens.

### Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et est encadrée par une politique spécifique. Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné.

Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

### VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION)

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2014				Pour le trimestre terminé le 31 mars 2014		Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013	
	Au 30 juin 2014	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 mars 2014	Moyenne	Au 30 juin 2013	Moyenne
Actions	0,1 \$	0,2 \$	1,3 \$	- \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$
Change	0,3	0,7	1,3	0,2	0,5	0,5	0,1	0,1
Taux d'intérêt	4,1	4,0	4,9	3,0	4,6	4,1	4,1	3,4
Effet de diversification <sup>(1)</sup>	(0,4)	(0,8)	s. o. <sup>(2)</sup>	s. o. <sup>(2)</sup>	(0,5)	(0,5)	(0,3)	(0,2)
VaR globale	4,1 \$	4,1 \$	4,9 \$	3,3 \$	4,7 \$	4,2 \$	4,0 \$	3,4 \$

<sup>(1)</sup> Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR par catégories de risques de marché et la VaR globale.

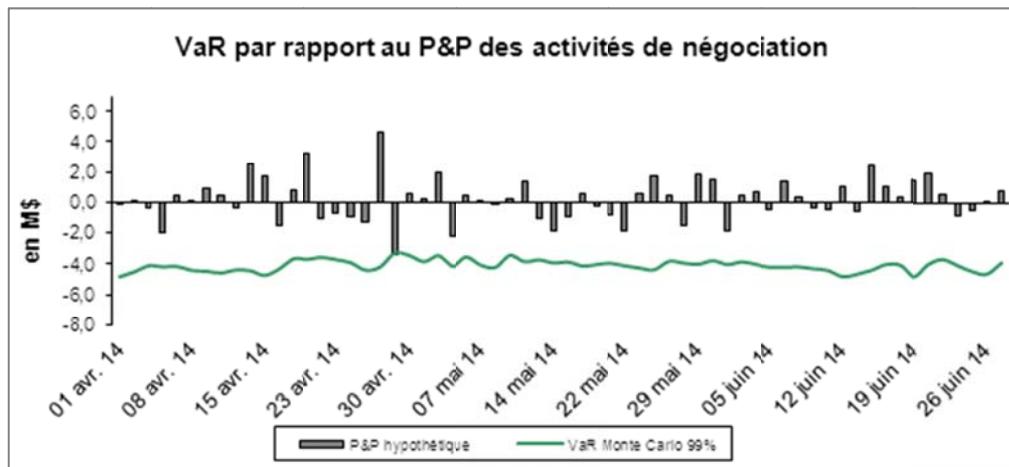
<sup>(2)</sup> Sans objet : le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

### Contrôle ex post

Un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de valider le modèle de VaR utilisé.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P liés à ces activités. Au cours du deuxième trimestre de 2014, un dépassement du P&P hypothétique de 0,1 M\$, a été observé le 29 avril et est attribuable à un mouvement non symétrique des taux d'intérêt sur les obligations canadiennes et au risque spécifique d'actions.



## RISQUE DE LIQUIDITÉ

*Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.*

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement et ses composantes ont établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforcera les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR) et du ratio de liquidité à long terme (NSFR). L'Autorité des marchés financiers a publié récemment ses directives aux fins de la mise en application du ratio LCR à partir de 2015. Les règles relatives à la mise en application des exigences liées au ratio NSFR sont toujours à l'étude et devraient entrer en vigueur en 2018. Dans le cadre de sa politique sur la gestion du risque de liquidité, le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios et, pendant la période d'observation intermédiaire, les présente sur une base régulière à l'Autorité des marchés financiers. Le Mouvement Desjardins entend respecter les nouvelles normes au moment de leur entrée en vigueur.

### Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidité réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduirait en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doivent maintenir le réseau des caisses, la Fédération sur une base non consolidée et la Caisse centrale Desjardins sont spécifiquement prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par le secteur de la Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios permettent d'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise, de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins et d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

**Actifs liquides**

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance. Ces actifs étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement Desjardins. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes.

**ACTIFS LIQUIDES<sup>(1)</sup>**

Au 30 juin 2014

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie - Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>167 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>167 \$</b>
<b>Valeurs mobilières</b>					
Émises ou garanties par le Canada, provinces au Canada, corps municipaux au Canada, corps scolaires et publics au Canada, administrations publiques à l'étranger	22 101	6 968	29 069	17 751	11 318
Autres titres au Canada	2 233	27	2 260	116	2 144
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	134	171	305	145	160
<b>Prêts</b>					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	1 383	-	1 383	-	1 383
<b>Total</b>	<b>26 018 \$</b>	<b>7 166 \$</b>	<b>33 184 \$</b>	<b>18 012 \$</b>	<b>15 172 \$</b>

<sup>(1)</sup> Excluant les actifs détenus par les filiales d'assurance.

**ACTIFS LIQUIDES PAR ENTITÉS<sup>(1)</sup>**

Au 30 juin 2014

(en millions de dollars)	Actifs liquides non grevés
Caisse Centrale Desjardins	7 298 \$
Réseau des caisses	5 613
Autres entités	2 261
<b>Total</b>	<b>15 172 \$</b>

<sup>(1)</sup> Excluant les actifs détenus par les filiales d'assurance.

**Sources de refinancement**

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. Le total des dépôts présentés au bilan combiné s'élevait à 142,8 G\$ au 30 juin 2014, en hausse de 6,0 G\$ depuis le 31 décembre 2013. Cette croissance est principalement attribuable aux dépôts des particuliers et aux emprunts sur les marchés par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, qui constituent les sources de refinancement privilégiées par le Mouvement Desjardins. De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de refinancement afin de limiter sa dépendance à une devise.

**Programmes et stratégies de refinancement**

En vue de bénéficier d'un refinancement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Caisse centrale Desjardins maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer d'un refinancement stable, la Caisse centrale Desjardins diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Caisse centrale Desjardins sont les suivants :

### **PRINCIPAUX PROGRAMMES DE REFINANCEMENT**

Au 30 juin 2014

<b>Programmes de refinancement</b>	<b>Montant maximal autorisé</b>
Billets à moyen terme (canadiens)	5 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	5 milliards d'euros <sup>(1)</sup>
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars US
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

<sup>(1)</sup> Le montant maximal autorisé couvre le Programme d'obligations sécurisées structuré (2011) et le Programme d'obligations sécurisées législatif (2014) de la Caisse centrale Desjardins

La Caisse centrale Desjardins a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH. En effet, la Caisse centrale Desjardins a été active sur ce marché avec une participation totale de 788 M\$ au cours des six premiers mois de 2014. Durant la même période, elle a également procédé à une émission d'obligations sécurisées sur le marché européen d'un montant de 1,0 G d'euros ainsi qu'à une émission de billets à moyen terme d'un montant de 275 M\$ US sur le marché américain. Soulignons par ailleurs que, le 17 juillet 2014, la Caisse centrale Desjardins a procédé à une émission de billets à moyen terme sur le marché canadien d'un montant de 700 M\$.

Le montant total des billets à moyen terme de la Caisse centrale Desjardins s'élevait à 15,6 G\$ au 30 juin 2014, comparativement à 14,8 G\$ au 31 décembre 2013. Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 2,6 G\$ au 30 juin 2014, comparativement à 3,1 G\$ au 31 décembre 2013. En effet, le 1<sup>er</sup> avril 2014, Capital Desjardins inc. a procédé au remboursement par anticipation de la totalité de ses obligations de premier rang de la série E d'un montant de 500 M\$. De plus, afin de compléter son refinancement et d'augmenter la base de son capital, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a émis, au cours du premier semestre de 2014, des parts de capital pour un montant total de 540 M\$.

### **Cote de crédit des titres émis**

Le maintien de cotes de crédit concurrentielles par le Mouvement Desjardins joue un rôle important pour l'accès aux sources de financement de gros, l'obtention d'un coût de financement avantageux et pour le renforcement de la crédibilité et de la notoriété du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation analysent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée, puisque les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Les agences reconnaissent sa solide capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

Au cours des six premiers mois de l'année, les quatre agences de notation ont confirmé les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc. Le 11 juin dernier, l'agence de notation Moody's a fait passer de « stable » à « négative » la perspective de la cote de la Caisse centrale Desjardins, ainsi que celle des six grandes banques canadiennes. Cette agence a indiqué que sa décision découlait essentiellement de la possibilité que le gouvernement canadien mette en place un régime de recapitalisation interne pour les banques dans un avenir rapproché. La perspective de la cote de Capital Desjardins inc. n'a pas été affectée par cette annonce et demeure inchangée, à « stable ».

La Caisse centrale Desjardins et Capital Desjardins inc. bénéficient ainsi de cotes de crédit qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

### **COTE DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS**

	<b>DBRS</b>	<b>Standard &amp; Poor's</b>	<b>Moody's</b>	<b>Fitch</b>
Caisse centrale Desjardins				
Court terme	R-1 (élévé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

### **RISQUE OPÉRATIONNEL**

*Le risque opérationnel correspond au risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs et se soldant notamment par des pertes, la non-atteinte des objectifs ou un impact négatif sur la réputation.*

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité commerciale, aux activités internes et aux activités imparies. Il peut entraîner des pertes découlant principalement de fraudes, de dommages aux actifs corporels, d'actes non conformes à la réglementation, de dysfonctionnements des systèmes ainsi que de problèmes dans la gestion des processus.

Cadre de gestion du risque opérationnel

L'objectif premier du cadre de gestion du risque opérationnel du Mouvement Desjardins est de maintenir ce risque à un niveau acceptable tout en privilégiant la qualité du service donné aux membres et aux clients de même que l'agilité de l'organisation. L'élaboration d'encadrements pour identifier, mesurer et suivre le risque opérationnel ainsi que divulguer les renseignements le concernant permettent d'assurer sa gestion saine et prudente.

Les pratiques en place pour favoriser une gestion efficiente et proactive des événements pouvant entraîner un risque opérationnel incluent, entre autres, celles qui ont trait à l'évaluation des risques, à la gestion des risques liés à l'impartition, à la gestion des risques technologiques, à la protection de l'information, aux couvertures d'assurance de même qu'à la continuité des affaires et à la gestion de crise.

Le cadre de gestion du risque opérationnel est révisé périodiquement selon les attentes des autorités réglementaires et les pratiques reconnues par l'industrie.

**INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES**

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

**TITRES ADOSSES**

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
	Montants nominaux	Juste valeur	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales <sup>(1)</sup>	166 \$	171 \$	193 \$	201 \$
Titres adossés à des actifs financiers <sup>(2)</sup>	39	40	54	54

<sup>(1)</sup> Ces titres sont présentés au bilan combiné, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

<sup>(2)</sup> Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan combiné, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014			Au 31 décembre 2013		
	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit <sup>(1)</sup>	507 \$	10 \$	- \$	545 \$	10 \$	- \$
Swaps sur rendement total <sup>(2)</sup>	10	-	-	10	1	-

<sup>(1)</sup> Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

<sup>(2)</sup> Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

**STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE**

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
	Structures de financement à levier <sup>(1)</sup>	Prêts à risque de catégorie Alt-A <sup>(2)</sup>	Structures de financement à levier <sup>(1)</sup>	Prêts à risque de catégorie Alt-A <sup>(2)</sup>
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles <sup>(3)</sup>			164 \$	141 \$
			29	32
			1	1

<sup>(1)</sup> Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D et dont le niveau d'endettement est très élevé, comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.

<sup>(2)</sup> Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

<sup>(3)</sup> Ces prêts sont définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Aucun de ces prêts n'est actuellement en défaut. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 77 à 78 du rapport annuel 2013.

### INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants à des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers à des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées ont été conclues à des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes.

Ces transactions entre parties liées sont présentées à la note 35 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels du Mouvement, à la page 187 du rapport annuel 2013.

### MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 98 à 116 du rapport annuel 2013.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 79 à 83 du rapport annuel 2013 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

À l'exception des modifications décrites à la note complémentaire 3 « Changements de méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires, aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des six premiers mois de 2014.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2013, sont décrites à la note complémentaire 4 « Modifications comptables futures » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 119 du rapport annuel 2013. L'IASB a publié depuis les modifications suivantes :

#### IFRS 11, *Partenariats – Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune*

L'IASB a publié en mai 2014 des modifications à l'IFRS 11, *Partenariats*. Ces modifications précisent que les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises s'appliquent à l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune qui constitue une entreprise au sens de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*.

Les modifications à cette norme seront applicables de façon prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### IAS 16, *Immobilisations corporelles* et IAS 38, *Immobilisations incorporelles – Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables*

L'IASB a publié en mai 2014 des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Ces modifications précisent que l'utilisation d'un mode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles fondé sur les produits n'est pas appropriée, mais que cette présomption est réfutable dans certaines circonstances en ce qui concerne les immobilisations incorporelles.

Les modifications apportées à ces normes, qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, n'auront aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

**IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients***

L'IASB a publié en mai 2014 l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un modèle de comptabilisation unique et exhaustif pour tous les contrats avec des clients à l'exception de ceux qui sont compris dans le champ d'application d'autres normes tels que les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 remplace ainsi les deux principales normes de comptabilisation des produits, soit l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction*, de même que les interprétations connexes. Le principe de base de cette nouvelle norme est que la comptabilisation d'un produit doit traduire le transfert de biens ou de services en un montant qui reflète la valeur de la contrepartie reçue ou que l'on s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme fournit aussi davantage de directives relativement à certains types de transactions et se traduira par une divulgation accrue de renseignements sur les produits.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15, qui sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**IFRS 9, *Instruments financiers***

L'IASB a publié en juillet 2014 la norme définitive sur les instruments financiers, portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, en remplacement de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'application de l'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

**ÉVÉNEMENT IMPORTANT**

Le 15 janvier 2014, le Mouvement Desjardins a signé une entente définitive pour se porter acquéreur de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes de State Farm ainsi que des actions de ses sociétés canadiennes de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant.

Au terme de cette transaction, State Farm investira 450 M\$ en actions privilégiées non votantes dans la principale filiale d'assurance de dommages du Mouvement Desjardins et Groupe des Assurances du Crédit Mutuel S.A., le partenaire minoritaire actuel de cette filiale, y investira 200 M\$ en actions ordinaires, en actions privilégiées non votantes et en obligations subordonnées. Le Mouvement Desjardins affectera également approximativement 700 M\$ en capitaux additionnels dans cette filiale pour appuyer sa croissance à la suite de cette acquisition. De plus, la filiale d'assurance de personnes et certaines autres entités du Mouvement Desjardins affecteront approximativement 250 M\$ en capitaux pour les volets d'assurance de personnes, de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant acquis de State Farm.

La clôture de cette transaction est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2015, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

**BILAN COMBINÉ**  
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013
<b>ACTIF</b>			
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>		<b>1 299 \$</b>	1 320 \$
<b>Valeurs mobilières</b>	7		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		24 648	23 536
Titres disponibles à la vente		19 515	19 041
		<b>44 163</b>	42 577
<b>Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente</b>		<b>7 782</b>	7 710
<b>Prêts</b>	8		
Hypothécaires résidentiels		94 790	91 389
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		20 095	19 549
Aux entreprises et aux gouvernements		31 734	30 013
		<b>146 619</b>	140 951
Provision pour pertes sur prêts	8	(432)	(418)
		<b>146 187</b>	140 533
<b>Actif net des fonds distincts</b>		<b>8 206</b>	7 252
<b>Autres actifs</b>			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		811	985
Primes à recevoir		1 135	1 123
Instruments financiers dérivés	11	2 418	2 322
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		2 881	1 891
Actif de réassurance		674	648
Immeubles de placement		572	475
Immobilisations corporelles		1 368	1 322
Goodwill		469	456
Immobilisations incorporelles		545	507
Actifs d'impôt différé		951	810
Autres		2 040	2 074
		<b>13 864</b>	12 613
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>221 501 \$</b>	212 005 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIF</b>			
<b>Dépôts</b>	10		
Particuliers		87 656 \$	86 730 \$
Entreprises et gouvernements		52 678	47 712
Institutions de dépôts		2 455	2 304
		<b>142 789</b>	136 746
<b>Autres passifs</b>			
Acceptations		811	985
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		6 699	7 754
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		10 808	9 579
Instruments financiers dérivés	11	1 730	1 719
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		4 168	3 752
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement		18 244	17 070
Passif net des fonds distincts		8 200	7 260
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		2 350	1 825
Passifs d'impôt différé		314	303
Autres		4 614	4 717
		<b>57 938</b>	54 964
<b>Obligations subordonnées</b>		<b>2 589</b>	3 063
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>203 316</b>	194 773
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	12	4 510	3 881
Capital-actions		85	82
Excédents non répartis		779	1 349
Cumul des autres éléments du résultat global	14	581	420
Réserves		11 769	11 056
<b>Capitaux propres – Part revenant au Groupe</b>		<b>17 724</b>	16 788
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>461</b>	444
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>18 185</b>	17 232
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>221 501 \$</b>	212 005 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

**Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA**  
Présidente du conseil

**Denis Paré, LL.L., D.D.N.**  
Vice-président du conseil

**ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT**

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois		Pour les périodes de six mois	
		terminées le 30 juin		terminées le 30 juin	
		2014	2013	2014	2013
<b>REVENU D'INTÉRÊTS</b>					
Prêts		1 365 \$	1 351 \$	2 705 \$	2 683 \$
Valeurs mobilières		87	77	169	151
		1 452	1 428	2 874	2 834
<b>FRAIS D'INTÉRÊTS</b>					
Dépôts		437	431	860	857
Obligations subordonnées et autres		34	39	72	79
		471	470	932	936
<b>REVENU NET D'INTÉRÊTS</b>		981	958	1 942	1 898
<b>PRIMES NETTES</b>		1 499	1 340	2 940	2 663
<b>AUTRES REVENUS</b>					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		123	122	243	238
Commissions sur prêts et cartes de crédit		146	135	293	269
Services de courtage et de fonds de placement		250	222	479	415
Honoraires de gestion et de services de garde		84	75	165	147
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	15	474	(619)	1 031	(615)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		119	66	224	129
Revenus nets sur les autres placements		72	64	126	129
Revenus de change		16	16	38	31
Autres		58	71	129	137
		1 342	152	2 728	880
<b>REVENU TOTAL</b>		3 822	2 450	7 610	5 441
<b>DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES</b>	8	80	68	174	128
<b>SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS</b>					
<b>DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT</b>		1 573	395	3 174	1 316
<b>FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS</b>					
Salaires et avantages sociaux		815	775	1 616	1 560
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		141	132	291	271
Ententes de services et imparition		77	57	145	116
Communications		77	79	145	149
Autres		509	490	1 030	965
		1 619	1 533	3 227	3 061
<b>EXCÉDENTS D'EXPLOITATION</b>		550	454	1 035	936
Impôts sur les excédents		104	67	205	171
<b>EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES<sup>(1)</sup></b>		446	387	830	765
Ristournes aux membres		69	27	144	63
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(18)	(7)	(38)	(16)
<b>EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		395 \$	367 \$	724 \$	718 \$
<b>dont :</b>					
Part revenant au Groupe		381 \$	352 \$	702 \$	695 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		14	15	22	23

<sup>(1)</sup> La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 17 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

**ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL**  
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
<b>Excédents nets de la période après ristournes aux membres</b>	<b>395 \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>724 \$</b>	<b>718 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)</b>				
<b>Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat</b>				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(121)	397	(406)	444
	(121)	397	(406)	444
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat</b>				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	98	(175)	236	(103)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(66)	(17)	(117)	(37)
	32	(192)	119	(140)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	22	(205)	81	(199)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(16)	(12)	(31)	(38)
	6	(217)	50	(237)
	38	(409)	169	(377)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(83)</b>	<b>(12)</b>	<b>(237)</b>	<b>67</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>312 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>785 \$</b>
donc :				
Part revenant au Groupe	299 \$	344 \$	465 \$	762 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	13	11	22	23

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

**IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
<b>Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat</b>				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(44) \$	137 \$	(145) \$	153 \$
	(44)	137	(145)	153
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat</b>				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	33	(54)	74	(39)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(13)	(9)	(29)	(16)
	20	(63)	45	(55)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	8	(45)	32	(44)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6)	(18)	(14)	(26)
	2	(63)	18	(70)
	22	(126)	63	(125)
<b>Total de la charge (du recouvrement) d'impôt</b>	<b>(22) \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>(82) \$</b>	<b>28 \$</b>

**ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
 (non audité)

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

	Capital		Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 14)	Réserves			Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
	Capital social (note 12)	Capital-actions			Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves				
(en millions de dollars canadiens)											
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	3 881 \$	82 \$	1 349 \$	420 \$	913 \$	476 \$	9 667 \$	11 056 \$	16 788 \$	444 \$	17 232 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	702	-	-	-	-	-	702	22	724
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(398)	161	-	-	-	-	(237)	-	(237)
Résultat global de la période	-	-	304	161	-	-	-	-	465	22	487
Émission de parts de capital F	540	-	-	-	-	-	-	-	540	-	540
Autres variations nettes du capital social	89	-	-	-	-	-	-	-	89	-	89
Émission de capital-actions	-	3	-	-	-	-	-	-	3	3	6
Rémunération sur le capital social	-	-	(157)	-	-	-	-	-	(157)	-	(157)
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)	(6)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(713)	-	16	4	693	713	-	-	-
Autres	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(5)	(6)
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2014</b>	4 510 \$	85 \$	779 \$	581 \$	929 \$	480 \$	10 360 \$	11 769 \$	17 724 \$	461 \$	18 185 \$
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>											
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	695	-	-	-	-	-	695	23	718
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	436	(369)	-	-	-	-	67	-	67
Résultat global de la période	-	-	1 131	(369)	-	-	-	-	762	23	785
Émission de parts de capital F	476	-	-	-	-	-	-	-	476	-	476
Frais d'émission des parts de capital F	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Autres variations nettes du capital social	91	-	-	-	-	-	-	-	91	-	91
Émission de capital-actions	-	2	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Rachat de capital-actions	-	-	-	(65)	-	-	-	-	(65)	-	(65)
Rémunération sur le capital social	-	-	(65)	-	-	-	-	-	(3)	(1)	(4)
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(1)	(4)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(1 659)	-	101	(2)	1 560	1 659	-	-	-
Effet de l'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49	49
Transactions liées aux options de vente	-	-	-	-	-	-	(96)	(96)	(96)	-	(96)
Autres	-	-	1	-	-	-	-	3	3	4	(3)
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2013</b>	3 888 \$	82 \$	724 \$	325 \$	912 \$	479 \$	9 817 \$	11 208 \$	16 227 \$	455 \$	16 682 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

**TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non audité)

	Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Excédents d'exploitation	1 035 \$	936 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	76	75
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 174	(560)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	174	128
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente	(152)	(76)
Autres	84	112
Variations des actifs et des passifs opérationnels :		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(1 112)	(98)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(72)	(1 643)
Prêts	(5 828)	(4 300)
Instruments financiers dérivés, montant net	(23)	104
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	(574)	208
Dépôts	6 043	5 078
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	(1 055)	1 375
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	1 229	(1 375)
Autres	(132)	(421)
Impôts versés sur les excédents	(219)	(134)
Versements des ristournes aux membres	(249)	(253)
	399	(844)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement d'obligations subordonnées	(500)	-
Ventes (achats) de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	25	(11)
Émission de parts de capital F	540	476
Frais d'émission des parts de capital F	-	(1)
Autres variations nettes du capital social	89	91
Rémunération sur le capital social	(157)	(65)
Émission de capital-actions	6	2
Rachat de capital-actions	-	(15)
Dividendes versés	(6)	(4)
	(3)	473
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(33 570)	(20 639)
Produit tiré de la vente de titres disponibles à la vente	26 955	16 858
Produit tiré de l'échéance de titres disponibles à la vente	6 425	3 960
Acquisition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	-	(59)
Acquisitions nettes des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	(227)	(82)
	(417)	38
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(21)</b>	<b>(333)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>1 320</b>	<b>1 669</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>1 299 \$</b>	<b>1 336 \$</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	988 \$	975 \$
Intérêts et dividendes reçus	2 938	2 863

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

## NOTE 1 - INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

### NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

### MODE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec et des caisses populaires de l'Ontario, de la Fédération, de la FCPO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la FCPO.

## NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la note 3 « Changements de méthodes comptables ».

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 12 août 2014.

### MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

## NOTE 3 – CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

### COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Mouvement Desjardins a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Ces modifications précisent les critères relatifs à la compensation des actifs et des passifs financiers, notamment le droit de compensation juridiquement exécutoire et la réalisation de l'actif et le règlement du passif simultanément. L'adoption des modifications apportées à l'IAS 32 n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

## NOTE 4 – MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2013, sont décrites à la note 4 « Modifications comptables futures » des états financiers combinés annuels. L'IASB a publié depuis les modifications suivantes :

### **IFRS 11, Partenariats – Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune**

L'IASB a publié en mai 2014 des modifications à l'IFRS 11, *Partenariats*. Ces modifications précisent que les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises s'appliquent à l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune qui constitue une entreprise au sens de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*.

Les modifications à cette norme seront applicables de façon prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **IAS 16, Immobilisations corporelles et IAS 38, Immobilisations incorporelles – Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables**

L'IASB a publié en mai 2014 des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Ces modifications précisent que l'utilisation d'un mode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles fondé sur les produits n'est pas appropriée, mais que cette présomption est réfutable dans certaines circonstances en ce qui concerne les immobilisations incorporelles.

Les modifications apportées à ces normes, qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, n'auront aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

L'IASB a publié en mai 2014 l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un modèle de comptabilisation unique et exhaustif pour tous les contrats avec des clients à l'exception de ceux qui sont compris dans le champ d'application d'autres normes tels que les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 remplace ainsi les deux principales normes de comptabilisation des produits, soit l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et l'IAS 11, *Contrats de construction*, de même que les interprétations connexes. Le principe de base de cette nouvelle norme est que la comptabilisation d'un produit doit traduire le transfert de biens ou de services en un montant qui reflète la valeur de la contrepartie reçue ou que l'on s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme fournit aussi davantage de directives relativement à certains types de transactions et se traduira par une divulgation accrue de renseignements sur les produits.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15, qui sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **IFRS 9, Instruments financiers**

L'IASB a publié en juillet 2014 la norme définitive sur les instruments financiers, portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, en remplacement de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'application de l'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

## NOTE 5 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat						Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture <sup>(2)</sup>		
<b>Au 30 juin 2014</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	6 \$	12 \$	75 \$	1 206 \$	- \$	1 299 \$	
Valeurs mobilières							
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	11 825	12 823	-	-	-	24 648	
Titres disponibles à la vente	-	-	19 515	-	-	19 515	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 782	-	7 782	
Prêts <sup>(1)</sup>	-	-	-	146 187	-	146 187	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	811	-	811	
Primes à recevoir	-	-	-	1 135	-	1 135	
Instruments financiers dérivés	1 606	-	-	-	812	2 418	
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	2 881	-	2 881	
Autres	-	-	-	982	-	982	
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>13 437 \$</b>	<b>12 835 \$</b>	<b>19 590 \$</b>	<b>160 984 \$</b>	<b>812 \$</b>	<b>207 658 \$</b>	
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts	- \$	- \$	- \$	142 789 \$	- \$	142 789 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	811	-	811	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 699	-	-	-	-	6 699	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	10 808	-	10 808	
Instruments financiers dérivés	1 581	-	-	-	149	1 730	
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 168	-	4 168	
Autres	134	-	-	2 635	-	2 769	
Obligations subordonnées	-	-	-	2 589	-	2 589	
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 414 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>163 800 \$</b>	<b>149 \$</b>	<b>172 363 \$</b>	

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements, se référer à la note 8 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

<sup>(2)</sup> Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 11 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

## NOTE 5 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

### CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat						Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture <sup>(2)</sup>		
Au 31 décembre 2013							
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- \$	25 \$	129 \$	1 166 \$	- \$		1 320 \$
Valeurs mobilières							
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	11 211	12 325	-	-	-		23 536
Titres disponibles à la vente	-	-	19 041	-	-		19 041
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 710	-		7 710
Prêts <sup>(1)</sup>	-	-	-	140 533	-		140 533
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	985	-		985
Primes à recevoir	-	-	-	1 123	-		1 123
Instruments financiers dérivés	1 555	-	-	-	767		2 322
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	1 891	-		1 891
Autres	-	-	-	1 013	-		1 013
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>12 766 \$</b>	<b>12 350 \$</b>	<b>19 170 \$</b>	<b>154 421 \$</b>	<b>767 \$</b>		<b>199 474 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts	- \$	- \$	- \$	136 746 \$	- \$		136 746 \$
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	985	-		985
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 754	-	-	-	-		7 754
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	9 579	-		9 579
Instruments financiers dérivés	1 447	-	-	-	272		1 719
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	3 752	-		3 752
Autres	133	-	-	2 793	-		2 926
Obligations subordonnées	-	-	-	3 063	-		3 063
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>9 334 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>156 918 \$</b>	<b>272 \$</b>		<b>166 524 \$</b>

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements, se référer à la note 8 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

<sup>(2)</sup> Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 11 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur le marché, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

#### Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières », « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente », « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations », « Primes à recevoir », « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières », certains « Autres actifs – Autres », « Acceptations », « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat », « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières » et certains « Autres passifs – Autres ».

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Prêts	146 187 \$	146 865 \$	140 533 \$	141 087 \$
<b>Passifs financiers</b>				
Dépôts	142 789	143 402	136 746	137 452
Obligations subordonnées	2 589	2 833	3 063	3 267

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### NIVEAUX HIÉRARCHIQUES DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	6 \$	12 \$	- \$	18 \$
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 980	427	-	7 407
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 907	407	-	10 314
Corps scolaires ou publics au Canada	29	127	-	156
Administrations publiques à l'étranger	242	-	-	242
Autres titres				
Institutions financières	23	1 218	73	1 314
Autres émetteurs	63	1 717	2 498	4 278
Titres de participation	818	110	9	937
	<b>18 068</b>	<b>4 018</b>	<b>2 580</b>	<b>24 666</b>
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	857	-	857
Contrats de change	-	345	-	345
Autres contrats	-	1 216	-	1 216
		<b>2 418</b>	-	<b>2 418</b>
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>	<b>18 068</b>	<b>6 436</b>	<b>2 580</b>	<b>27 084</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	75	-	75
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	5 983	1 419	-	7 402
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 243	202	-	8 445
Corps scolaires ou publics au Canada	3	-	-	3
Administrations publiques à l'étranger	-	44	-	44
Autres titres				
Institutions financières	192	1 195	-	1 387
Autres émetteurs	-	253	105	358
Titres de participation	1 479	361	34	1 874
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente<sup>(1)</sup></b>	<b>15 900</b>	<b>3 549</b>	<b>139</b>	<b>19 588</b>
Instruments financiers des fonds distincts	5 011	3 220	-	8 231
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>38 979 \$</b>	<b>13 205 \$</b>	<b>2 719 \$</b>	<b>54 903 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 516 \$	183 \$	- \$	6 699 \$
Autres	-	-	134	134
	<b>6 516</b>	<b>183</b>	<b>134</b>	<b>6 833</b>
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	281	-	281
Contrats de change	-	240	-	240
Autres contrats	-	1 192	17	1 209
		<b>1 713</b>	<b>17</b>	<b>1 730</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>6 516 \$</b>	<b>1 896 \$</b>	<b>151 \$</b>	<b>8 563 \$</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2014, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ sont comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable.

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

### NIVEAUX HIÉRARCHIQUES DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (*suite*)

Au 31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 \$	24 \$	- \$	25 \$
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	5 791	542	-	6 333
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 763	459	-	10 222
Corps scolaires ou publics au Canada	27	128	-	155
Administrations publiques à l'étranger	525	-	-	525
Autres titres				
Institutions financières	22	1 117	61	1 200
Autres émetteurs	1	1 673	2 505	4 179
Titres de participation	804	109	9	922
	16 934	4 052	2 575	23 561
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	785	-	785
Contrats de change	-	405	-	405
Autres contrats	-	1 131	1	1 132
	-	2 321	1	2 322
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>	<b>16 934</b>	<b>6 373</b>	<b>2 576</b>	<b>25 883</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	129	-	129
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 392	-	-	6 392
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	7 870	295	-	8 165
Corps scolaires ou publics au Canada	5	-	-	5
Administrations publiques à l'étranger	-	35	-	35
Autres titres				
Institutions financières	197	2 109	-	2 306
Autres émetteurs	5	242	104	351
Titres de participation	1 457	299	29	1 785
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente<sup>(1)</sup></b>	<b>15 926</b>	<b>3 109</b>	<b>133</b>	<b>19 168</b>
Instruments financiers des fonds distincts	4 479	2 806	-	7 285
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>37 339 \$</b>	<b>12 288 \$</b>	<b>2 709 \$</b>	<b>52 336 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 651 \$	103 \$	- \$	7 754 \$
Autres	-	-	133	133
	7 651	103	133	7 887
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	511	-	511
Contrats de change	-	85	-	85
Autres contrats	-	1 113	10	1 123
	-	1 709	10	1 719
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 651 \$</b>	<b>1 812 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>9 606 \$</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2013, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ étaient comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

En vertu de la politique du Mouvement Desjardins, les transferts entre les niveaux hiérarchiques des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2014 et au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux hiérarchiques des instruments évalués à la juste valeur.

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

#### Processus d'évaluation des actifs et des passifs financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard.

Le Mouvement Desjardins détient peu d'actifs et de passifs financiers classés dans le niveau 3. Les billets à terme adossés à des actifs (BTAA) et le swap sur rendement total servant de couverture aux BTAA, les obligations hypothécaires ainsi que le passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont les instruments financiers les plus importants de ce niveau.

Le Mouvement Desjardins utilise les services de tierces parties pour évaluer quotidiennement et de façon indépendante la valeur de variables qui constituent certains des intrants du modèle d'évaluation des BTAA et du swap sur rendement total servant de couverture aux BTAA, et tout écart important est analysé. De plus, les résultats de ce modèle en ce qui concerne l'évaluation de la juste valeur de ces titres sont comparés fréquemment à certains indices de crédit et à d'autres indicateurs pertinents. À cet égard, un tableau de bord qui présente, entre autres, un survol des marchés de crédit et des indicateurs permettant un suivi des valeurs et des principaux risques découlant des BTAA et du swap sur rendement total est envoyé régulièrement aux membres d'un comité qui soutient le comité de direction du Mouvement Desjardins. Celui-ci approuve trimestriellement la juste valeur des BTAA et du swap sur rendement total ainsi que leur méthodologie d'évaluation. Le suivi et le maintien de la validité du modèle, des hypothèses, des variables et des intrants utilisés pour l'établissement de la juste valeur des BTAA incombe à la direction Papier commercial adossé à des actifs.

En ce qui concerne les obligations hypothécaires, le Mouvement Desjardins a élaboré une grille de paramètres basés sur des données comparables, qui est révisée annuellement et ajustée selon les tendances du marché. Des contrôles trimestriels sont effectués afin d'assurer que les taux utilisés par le système sont conformes à cette grille et que leur évolution est raisonnable.

Dans le cadre de l'acquisition de Qtrade Canada Inc. complétée en 2013, le Mouvement Desjardins a consenti à certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle des options de vente de leurs participations à des dates prédéterminées et à un prix représentant la juste valeur à ces dates, ci-après définies en tant que « Passif financier lié aux options de vente ». Les principales données utilisées dans l'évaluation de ce passif financier découlent de prévisions internes de la direction de l'entreprise acquise et d'estimations du Mouvement Desjardins. Les prévisions internes et les hypothèses sur lesquelles repose cette technique d'évaluation ont été préparées par une tierce partie indépendante et examinées et approuvées par le Mouvement Desjardins.

#### Sensibilité des actifs et des passifs financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau, sauf en ce qui concerne les BTAA et le swap sur rendement total servant de couverture aux BTAA, dont une analyse de sensibilité est présentée à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 7 « Valeurs mobilières ».

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

#### Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net <sup>(1)</sup>	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net <sup>(2)</sup>	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global <sup>(3)</sup>	Transferts d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
<b>Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014</b>								
<b>Actifs financiers</b>								
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>								
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	61 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	11 \$	- \$	73 \$
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	18	-	(2)	-	-	-	(6)	10
Billets à terme adossés à des actifs	1 630	1	32	-	-	-	(5)	1 658
Obligations hypothécaires	817	-	15	-	-	12	(40)	804
Titres adossés à des actifs financiers	40	-	1	-	-	-	(15)	26
Titres de participation	9	-	-	-	-	-	-	9
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats								
Swap sur rendement total	1	-	(1)	-	-	-	-	-
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>	<b>2 576</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>(66)</b>	<b>2 580</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>								
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente								
Créances émises ou garanties par des Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	104	-	-	2	-	-	(1)	105
Titres de participation	29	(1)	-	5	-	2	(1)	34
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>133</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>	<b>139</b>
Instruments financiers des fonds distincts								
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 709 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(68) \$</b>	<b>2 719 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>								
Autres passifs - Autres								
Passif financier lié aux options de vente	133 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	134 \$
Instruments financiers dérivés								
Swap sur rendement total	-	-	3	-	-	-	-	3
Autres contrats	10	(1)	5	-	-	1	(1)	14
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>143 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>151 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

<sup>(2)</sup> Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

<sup>(3)</sup> Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

#### Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (suite)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2013	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net <sup>(1)</sup>	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net <sup>(2)</sup>	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global <sup>(3)</sup>	Transferts d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
<b>Actifs financiers</b>								
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>								
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	63 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	62 \$
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	17	-	-	-	-	-	-	17
Billets à terme adossés à des actifs	1 704	2	57	-	-	-	(173)	1 590
Obligations hypothécaires	667	-	(18)	-	-	139	(20)	768
Titres adossés à des actifs financiers	43	-	3	-	-	-	-	46
Titres de participation	1	-	-	-	(1)	-	-	-
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats								
Swap sur rendement total	26	-	(9)	-	-	-	-	17
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>	<b>2 521</b>	<b>2</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>139</b>	<b>(193)</b>	<b>2 500</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>								
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente								
Créances émises ou garanties par des Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	4	-	-	-	(4)	-	-	-
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	68	-	-	(3)	-	16	-	81
Titres de participation	2	-	-	-	(2)	-	-	-
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>74</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>81</b>
Instrument financiers des fonds distincts	-	-	-	-	-	3	-	3
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 595 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>(193) \$</b>	<b>2 584 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>								
Autres passifs - Autres								
Passif financier lié aux options de vente	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	98 \$	- \$	98 \$
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats	19	-	(4)	-	-	1	(1)	15
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>113 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

<sup>(2)</sup> Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

<sup>(3)</sup> Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Les tableaux suivants présentent les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

Au 30 juin 2014	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données	
<b>Actifs financiers</b>					
Valeurs mobilières					
Fonds de couverture	10 \$	Valeur nette des actifs ajustée	Valeur nette des actifs ajustée <sup>(A, C)</sup> Prime d'illiquidité <sup>(B, C)</sup>	-	- <sup>(1)</sup>
Billets à terme adossés à des actifs	1 658	Modèle interne <sup>(2)</sup>	Prime d'illiquidité <sup>(B, C)</sup> Taux de recouvrement <sup>(A, D)</sup> Probabilité de défaut <sup>(B, D)</sup>	0 % à 4,8 % 95 %	à 100 %
Obligations hypothécaires	982	Actualisation des flux de trésorerie	Écart de crédit <sup>(B, C)</sup> Données comparables <sup>(B, C)</sup>	0 p.b. à 0 p.b.	à 300 p.b. 520 p.b.
Titres adossés à des actifs financiers	26	Modèle interne Cotes de courtiers	Probabilité de défaut <sup>(B)</sup> Cotes de courtiers	0 % à 100 %	- <sup>(3)</sup>
	14	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit <sup>(B, C)</sup> Majoration des prix d'exercice <sup>(B, C)</sup>	75 % 5 %	
Titres de participation	29	Cotes de courtiers	Cotes de courtiers	-	- <sup>(3)</sup>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 719 \$</b>				
<b>Passifs financiers</b>					
Autres passifs - Autres			Valeur de l'entreprise <sup>(A, C)</sup>	-	- <sup>(4)</sup>
Passif financier lié aux options de vente	134 \$	Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation <sup>(B, C)</sup> Date d'exercice des options de vente <sup>(B, C)</sup>	7,5 % 1 an	à 5,5 ans
Instruments financiers dérivés					
Swap sur rendement total	3	Modèle interne <sup>(2)</sup>	Taux de recouvrement <sup>(A, D)</sup> Probabilité de défaut <sup>(B, D)</sup>	0 % à 1 %	95 % à 100 %
Autres contrats	14	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit <sup>(B, C)</sup> Majoration des prix d'exercice <sup>(B, C)</sup>	75 % 5 %	
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>151 \$</b>				

<sup>(1)</sup> Puisque les fonds de couverture sont en cours de liquidation et en raison de la nature de ce type d'investissement, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté pour la valeur nette des actifs ajustée.

<sup>(2)</sup> Pour une description du modèle interne, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 7 « Valeurs mobilières ».

<sup>(3)</sup> En raison des écarts possibles entre les cotes des différents courtiers, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

<sup>(4)</sup> En raison de la diversité des activités des secteurs d'affaires sous-jacents associés à la valeur de l'entreprise, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

#### Sensibilité de la juste valeur aux variations des données non observables

<sup>(A)</sup> Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une augmentation (diminution) de la juste valeur.

<sup>(B)</sup> Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

<sup>(C)</sup> Il n'existe pas de relation prévisible entre cette donnée et les autres données non observables significatives.

<sup>(D)</sup> Une augmentation (diminution) de la probabilité de défaut s'accompagne généralement d'une diminution (augmentation) du taux de recouvrement.

## NOTE 6 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Au 31 décembre 2013	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données					
<b>Actifs financiers</b>									
Valeurs mobilières									
Fonds de couverture	18 \$	Valeur nette des actifs ajustée	Valeur nette des actifs ajustée <sup>(A, C)</sup>	-	-	<sup>(1)</sup>			
			Prime d'illiquidité <sup>(B, C)</sup>	0 % à 100 %					
Billets à terme adossés à des actifs	1 630	Modèle interne <sup>(2)</sup>	Prime d'illiquidité <sup>(B, C)</sup>	5,7 %					
			Taux de recouvrement <sup>(A, D)</sup>	13 % à 55 %					
Obligations hypothécaires	982	Actualisation des flux de trésorerie	Probabilité de défaut <sup>(B, D)</sup>	1 % à 87 %					
	25	Modèle interne	Écart de crédit <sup>(B, C)</sup>	0 p.b. à 300 p.b.					
Titres adossés à des actifs financiers	15	Cotes de courtiers	Données comparables <sup>(B, C)</sup>	0 p.b. à 520 p.b.					
			Probabilité de défaut <sup>(B)</sup>	0 % à 100 %					
	9	Modèle d'évaluation des options	Cotes de courtiers	-	-	<sup>(3)</sup>			
Titres de participation	29	Cotes de courtiers	Proportion de l'écart de crédit <sup>(B, C)</sup>	75 %					
			Majoration des prix d'exercice <sup>(B, C)</sup>	5 %					
Instruments financiers dérivés			Cotes de courtiers	-	-	<sup>(3)</sup>			
Swap sur rendement total	1	Modèle interne <sup>(2)</sup>	Taux de recouvrement <sup>(B, D)</sup>	13 % à 55 %					
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 709 \$</b>		Probabilité de défaut <sup>(A, D)</sup>	1 % à 87 %					
<b>Passifs financiers</b>									
Autres passifs - Autres									
Passif financier lié aux options de vente	133 \$	Actualisation des flux de trésorerie	Valeur de l'entreprise <sup>(A, C)</sup>	-	-	<sup>(4)</sup>			
			Taux d'actualisation <sup>(B, C)</sup>	7,5 %					
Instruments financiers dérivés			Date d'exercice des options de vente <sup>(B, C)</sup>	6 mois à 6 ans					
Autres contrats	10	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit <sup>(B, C)</sup>	75 %					
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>143 \$</b>		Majoration des prix d'exercice <sup>(B, C)</sup>	5 %					

<sup>(1)</sup> Puisque les fonds de couverture sont en cours de liquidation et en raison de la nature de ce type d'investissement, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté pour la valeur nette des actifs ajustée.

<sup>(2)</sup> Pour une description du modèle interne, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés annuels audités de 2013.

<sup>(3)</sup> En raison des écarts possibles entre les cotes des différents courtiers, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

<sup>(4)</sup> En raison de la diversité des activités des secteurs d'affaires sous-jacents associés à la valeur de l'entreprise, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

#### Sensibilité de la juste valeur aux variations des données non observables

<sup>(A)</sup> Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une augmentation (diminution) de la juste valeur.

<sup>(B)</sup> Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

<sup>(C)</sup> Il n'existe pas de relation prévisible entre cette donnée et les autres données non observables significatives.

<sup>(D)</sup> Une augmentation (diminution) de la probabilité de défaut s'accompagne généralement d'une diminution (augmentation) du taux de recouvrement.

## NOTE 7 – VALEURS MOBILIÈRES

### GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 30 juin 2014	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
<b>Créances émises ou garanties par des</b>				
Entités gouvernementales canadiennes	7 359 \$	44 \$	1 \$	7 402 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 244	201	-	8 445
Corps scolaires ou publics au Canada	3	-	-	3
Administrations publiques à l'étranger	43	1	-	44
<b>Autres titres</b>				
Institutions financières	1 374	13	-	1 387
Autres émetteurs	347	12	-	359
Titres de participation	1 546	334	5	1 875
	<b>18 916 \$</b>	<b>605 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>19 515 \$</b>

Au 31 décembre 2013	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
<b>Créances émises ou garanties par des</b>				
Entités gouvernementales canadiennes	6 378 \$	33 \$	19 \$	6 392 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 059	124	18	8 165
Corps scolaires ou publics au Canada	5	-	-	5
Administrations publiques à l'étranger	35	-	-	35
<b>Autres titres</b>				
Institutions financières	2 280	27	1	2 306
Autres émetteurs	348	6	3	351
Titres de participation	1 507	291	11	1 787
	<b>18 612 \$</b>	<b>481 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>19 041 \$</b>

### Pertes de valeur comptabilisées

Au cours des périodes de trois mois terminées le 30 juin 2014 et 2013 ainsi que des périodes de six mois terminées aux mêmes dates, le Mouvement Desjardins a conclu qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation significative.

## NOTE 7 – VALEURS MOBILIÈRES (suite)

### VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS

Le Mouvement Desjardins détient des BTAA dont la valeur nominale et la juste valeur sont réparties entre les différentes fiducies suivantes :

	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale
VAC 1				
Catégorie A-1, A-2, B et C	1 645 \$	1 733 \$	1 616 \$	1 734 \$
VAC 1 et VAC 3				
Actifs inadmissibles et traditionnels	13	39	14	48
<b>Total VAC 1 et VAC 3</b>	<b>1 658 \$</b>	<b>1 772 \$</b>	<b>1 630 \$</b>	<b>1 782 \$</b>

La méthodologie d'évaluation des BTAA utilisée au 30 juin 2014 est la même que celle qui avait été employée au 31 décembre 2013. Les instruments financiers dérivés servant de couverture économique aux BTAA, qui comprennent un swap sur rendement total et des swaps sur défaillance de crédit, ont une juste valeur négative de 8 M\$ au 30 juin 2014 (juste valeur négative de 4 M\$ au 31 décembre 2013). Pour plus de renseignements sur la méthodologie d'évaluation des BTAA et du swap sur rendement total, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » et à la note 6 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels de 2013.

Le Mouvement Desjardins participe, pour un montant de 1 193 M\$, à la facilité de financement de marge (FFM) destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties à des swaps sur défaillance de crédit du véhicule d'actifs cadres (VAC 1). Jusqu'au 30 juin 2014, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM. De plus, le Mouvement Desjardins a acheté une protection de 400 M\$ à l'égard de ses engagements en vertu de la FFM auprès d'un des participants à la fiducie VAC 1. Pour plus de renseignements concernant les modalités de la FFM et de la protection acquise, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés annuels de 2013.

#### Incidence sur les résultats

Un gain totalisant 14 M\$ relatif à la juste valeur des BTAA a été comptabilisé aux résultats combinés du Mouvement Desjardins pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (gain de 6 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013), tout comme un gain de 33 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014 (gain de 58 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2013). De plus, une perte totalisant 2 M\$ relative aux instruments financiers dérivés servant de couverture aux BTAA a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (gain de 1 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013), tout comme une perte de 4 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014 (perte de 14 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2013).

Les estimations de la juste valeur figurant ci-dessus peuvent ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est la plus appropriée dans les circonstances, la valeur comptable demeure sensible aux écarts de crédit. Comme il a été mentionné précédemment, le Mouvement Desjardins a conclu des transactions en vue de réduire, entre autres, le risque de son portefeuille de BTAA. C'est pourquoi l'analyse de sensibilité présente l'incidence d'une variation de 10 % des écarts de crédit sur la juste valeur estimative du portefeuille de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1 et du swap sur rendement total.

	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
	Augmentation des écarts de crédit de 10 %	Diminution des écarts de crédit de 10 %	Augmentation des écarts de crédit de 10 %	Diminution des écarts de crédit de 10 %
<b>Juste valeur</b>				
Billets A-1, A-2, B et C de VAC 1	(1) \$	1 \$	(3) \$	3 \$
Swap sur rendement total	-	-	1	(1)
<b>Total</b>	<b>(1) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>2 \$</b>

Certaines incertitudes subsistant relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité d'un tel marché pour les billets reflèts adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles pourraient modifier davantage la valeur du placement du Mouvement Desjardins dans ces billets.

Le Mouvement Desjardins détient les fonds nécessaires ou a accès aux fonds nécessaires pour s'acquitter de toutes ses obligations financières, d'exploitation ou réglementaires et ne prévoit pas, le cas échéant, que les risques de liquidité liés aux BTAA auront une incidence défavorable significative sur sa santé financière, ses cotes de crédit et ses ratios de fonds propres.

## NOTE 8 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

### PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISIONS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 30 juin 2014	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	94 374 \$	284 \$	132 \$	15 \$	42 \$	94 733 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	17 720	2 301	74	21	101	19 973
Aux entreprises et aux gouvernements	30 898	565	271	97	156	31 481
	<b>142 992 \$</b>	<b>3 150 \$</b>	<b>477 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>299 \$</b>	<b>146 187 \$</b>

Au 31 décembre 2013	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	90 983 \$	270 \$	136 \$	14 \$	42 \$	91 333 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	17 230	2 244	75	25	100	19 424
Aux entreprises et aux gouvernements	29 239	526	248	94	143	29 776
	<b>137 452 \$</b>	<b>3 040 \$</b>	<b>459 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>285 \$</b>	<b>140 533 \$</b>

### PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 30 juin 2014	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	227 \$	25 \$	13 \$	19 \$	284 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 839	217	104	141	2 301
Aux entreprises et aux gouvernements	389	46	27	103	565
	<b>2 455 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>144 \$</b>	<b>263 \$</b>	<b>3 150 \$</b>

Au 31 décembre 2013	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	207 \$	33 \$	13 \$	17 \$	270 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 723	270	105	146	2 244
Aux entreprises et aux gouvernements	331	52	30	113	526
	<b>2 261 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>148 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>3 040 \$</b>

## NOTE 8 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS (*suite*)

### PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes du début et de la fin de la provision pour pertes sur prêts :

	Hypothécaires résidentiels		À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		Aux entreprises et aux gouvernements		Total	
<b>Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Solde au début de la période</b>	<b>58 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>165 \$</b>	<b>294 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>519 \$</b>	<b>520 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	11	9	120	97	43	22	174	128
Radiations et recouvrements	(11)	(8)	(123)	(103)	(16)	(19)	(150)	(130)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>58 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>321 \$</b>	<b>307 \$</b>	<b>543 \$</b>	<b>518 \$</b>
<b>Composition du solde :</b>								
Provision pour pertes sur prêts	57 \$	51 \$	122 \$	114 \$	253 \$	254 \$	432 \$	419 \$
Provision pour les engagements de crédit hors bilan <sup>(1)</sup>	1	1	42	45	68	53	111	99

<sup>(1)</sup> La provision pour les engagements de crédit hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs - Autres ».

## NOTE 9 – OBLIGATIONS SÉCURISÉES

Au cours du premier trimestre de 2014, le Mouvement Desjardins a procédé à une nouvelle émission d'obligations sécurisées d'un montant de 1 G d'euros. Des entités structurées sont en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de chacune de ces entités sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à l'une ou l'autre de ces entités et leur a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux prêts appartenant légalement à l'une ou l'autre de ces entités structurées selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Ces prêts, d'un montant de 4 907 M\$ au 30 juin 2014 (3 219 M\$ au 31 décembre 2013), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » au bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 4 120 M\$ au 30 juin 2014 (2 653 M\$ au 31 décembre 2013), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ».

## NOTE 10 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans et venant à échéance à une date prédéterminée.

Les tableaux ci-dessous présentent la composition des dépôts :

<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>Payables à vue</b>	<b>Payables à préavis</b>	<b>Payables à terme</b>	<b>Total</b>
Particuliers	32 667 \$	3 886 \$	51 103 \$	87 656 \$
Entreprises et gouvernements	19 361	309	33 008	52 678
Institutions de dépôts	38	-	2 417	2 455
	<b>52 066 \$</b>	<b>4 195 \$</b>	<b>86 528 \$</b>	<b>142 789 \$</b>

<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>Payables à vue</b>	<b>Payables à préavis</b>	<b>Payables à terme</b>	<b>Total</b>
Particuliers	30 839 \$	3 949 \$	51 942 \$	86 730 \$
Entreprises et gouvernements	16 168	337	31 207	47 712
Institutions de dépôts	41	-	2 263	2 304
	<b>47 048 \$</b>	<b>4 286 \$</b>	<b>85 412 \$</b>	<b>136 746 \$</b>

## NOTE 11 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers dérivés inscrits au bilan combiné :

	Au 30 juin 2014			Au 31 décembre 2013		
	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs
<b>Désignés comme instruments de couverture</b>						
Couverture de juste valeur	30 045 \$	586 \$	136 \$	29 579 \$	587 \$	140 \$
Couverture de flux de trésorerie	23 938	226	13	22 451	180	132
<b>Total – Désignés comme instruments de couverture</b>	<b>53 983</b>	<b>812</b>	<b>149</b>	<b>52 030</b>	<b>767</b>	<b>272</b>
À des fins de transaction	83 897	1 606	1 581	81 508	1 555	1 447
<b>Total des instruments financiers dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation</b>	<b>137 880</b>	<b>2 418</b>	<b>1 730</b>	<b>133 538</b>	<b>2 322</b>	<b>1 719</b>
Moins :						
Incidence des accords généraux de compensation <sup>(1)</sup>	-	457	457	-	442	442
<b>Total des instruments financiers dérivés après l'incidence des accords généraux de compensation</b>	<b>137 880 \$</b>	<b>1 961 \$</b>	<b>1 273 \$</b>	<b>133 538 \$</b>	<b>1 880 \$</b>	<b>1 277 \$</b>

<sup>(1)</sup> Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

### ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente les montants nets liés à l'inefficacité des couvertures de juste valeur et à l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Inefficacité des couvertures de juste valeur	5 \$	(2) \$	1 \$	(6) \$
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	5	(14)	13	(12)
	10 \$	(16) \$	14 \$	(18) \$

## NOTE 12 – CAPITAL SOCIAL

### ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2014, la Fédération a procédé à l'émission de 53 991 807 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 540 M\$.

## NOTE 13 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice) et s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1 que doit maintenir le Mouvement Desjardins est désormais de 8,5 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1a doit être supérieur à 7 %, ce qui comprend une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Enfin, son ratio du total des fonds propres doit être supérieur à 10,5 %, y compris cette réserve.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les mesures et exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) sont mises en œuvre progressivement conformément à la ligne directrice. Cette charge atteindra 100 % d'ici 2019 pour chacun des ratios de fonds propres. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2014, seuls 57 %, 65 % et 77 % du total de la charge AEC ont été respectivement appliqués aux ratios de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 et au ratio du total des fonds propres.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, le Mouvement Desjardins a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations subordonnées de série E en circulation, d'un montant de 500 M\$. Ces obligations subordonnées sont incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 du Mouvement Desjardins et sont assujetties au retrait progressif.

Au 30 juin 2014, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres.

## NOTE 14 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
<b>Éléments qui seront reclasés ultérieurement à l'état combiné du résultat</b>				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	403 \$	40 \$	291 \$	33 \$
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	178	1	129	-
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>581 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>420 \$</b>	<b>33 \$</b>

## NOTE 15 – REVENUS (PERTES) NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
<b>Revenus</b>				
Revenu net d'intérêts	6 \$	5 \$	14 \$	6 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	72	(184)	153	(246)
	78 \$	(179) \$	167 \$	(240) \$

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
<b>Revenus</b>				
Revenu net d'intérêts	1 \$	4 \$	3 \$	8 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	402	(435)	878	(369)
	403 \$	(431) \$	881 \$	(361) \$

## NOTE 16 - ENGAGEMENT

### STATE FARM

Le 15 janvier 2014, le Mouvement Desjardins a signé une entente définitive pour se porter acquéreur de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes de State Farm, ainsi que des actions de ses sociétés canadiennes de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant.

Au terme de cette transaction, State Farm investira 450 M\$ en actions privilégiées non votantes dans la principale filiale d'assurance de dommages du Mouvement Desjardins et Groupe des Assurances du Crédit Mutuel S.A., le partenaire minoritaire actuel de cette filiale, y investira 200 M\$ en actions ordinaires, en actions privilégiées non votantes et en obligations subordonnées. Le Mouvement Desjardins affectera également approximativement 700 M\$ en capitaux additionnels dans cette filiale pour appuyer sa croissance à la suite de cette acquisition. De plus, la filiale d'assurance de personnes et certaines autres entités du Mouvement Desjardins affecteront approximativement 250 M\$ en capitaux pour les volets d'assurance de personnes, de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant acquis de State Farm.

Cette acquisition permettra au Mouvement Desjardins d'augmenter les primes brutes souscrites annuelles de sa principale filiale d'assurance de dommages d'approximativement 1,9 G\$ et d'augmenter les primes brutes souscrites annuelles de sa filiale d'assurance de personnes d'approximativement 140 M\$.

La clôture de cette transaction est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2015, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

## NOTE 17 - INFORMATION SECTORIELLE

### RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommage		Autres		Combiné	
<b>Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin</b>										
Revenu net d'intérêts	925 \$	915 \$	- \$	1 \$	(2) \$	2 \$	58 \$	40 \$	981 \$	958 \$
Primes nettes	-	-	996	877	566	522	(63)	(59)	1 499	1 340
Autres revenus	476	452	833	(212)	119	40	(86)	(128)	1 342	152
<b>Revenu total</b>	<b>1 401</b>	<b>1 367</b>	<b>1 829</b>	<b>666</b>	<b>683</b>	<b>564</b>	<b>(91)</b>	<b>(147)</b>	<b>3 822</b>	<b>2 450</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80	68	-	-	-	-	-	-	80	68
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	-	-	1 188	88	388	311	(3)	(4)	1 573	395
Frais autres que d'intérêts	1 051	1 041	479	451	214	191	(125)	(150)	1 619	1 533
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>270</b>	<b>258</b>	<b>162</b>	<b>127</b>	<b>81</b>	<b>62</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>550</b>	<b>454</b>
Impôts sur les excédents	59	60	28	35	20	15	(3)	(43)	104	67
<b>Excédents avant ristournes aux membres<sup>(1)</sup></b>	<b>211</b>	<b>198</b>	<b>134</b>	<b>92</b>	<b>61</b>	<b>47</b>	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>446</b>	<b>387</b>
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	51	20	-	-	-	-	-	-	51	20
<b>Excédents nets de la période après ristournes aux membres</b>	<b>160 \$</b>	<b>178 \$</b>	<b>134 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>395 \$</b>	<b>367 \$</b>
<b>donc:</b>										
Part revenant au Groupe	160 \$	178 \$	124 \$	82 \$	57 \$	43 \$	40 \$	49 \$	381 \$	352 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	10	10	4	4	-	1	14	15

<sup>(1)</sup> Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2014 et 2013, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 211 M\$ et de 198 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 124 M\$ et de 82 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 57 M\$ et de 43 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 40 M\$ et de 49 M\$ pour la rubrique Autres.

**NOTE 17 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)****RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)**

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommage		Autres		Combiné	
<b>Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Revenu net d'intérêts	1 835 \$	1 809 \$	1 \$	1 \$	(3) \$	4 \$	109 \$	84 \$	1 942 \$	1 898 \$
Primes nettes	-	-	1 942	1 739	1 119	1 040	(121)	(116)	2 940	2 663
Autres revenus	958	881	1 694	65	207	100	(131)	(166)	2 728	880
<b>Revenu total</b>	<b>2 793</b>	<b>2 690</b>	<b>3 637</b>	<b>1 805</b>	<b>1 323</b>	<b>1 144</b>	<b>(143)</b>	<b>(198)</b>	<b>7 610</b>	<b>5 441</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	174	128	-	-	-	-	-	-	174	128
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	-	-	2 385	635	794	688	(5)	(7)	3 174	1 316
Frais autres que d'intérêts	2 092	2 091	956	875	420	364	(241)	(269)	3 227	3 061
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>527</b>	<b>471</b>	<b>296</b>	<b>295</b>	<b>109</b>	<b>92</b>	<b>103</b>	<b>78</b>	<b>1 035</b>	<b>936</b>
Impôts sur les excédents	122	104	59	77	27	21	(3)	(31)	205	171
<b>Excédents avant ristournes aux membres<sup>(1)</sup></b>	<b>405</b>	<b>367</b>	<b>237</b>	<b>218</b>	<b>82</b>	<b>71</b>	<b>106</b>	<b>109</b>	<b>830</b>	<b>765</b>
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	106	47	-	-	-	-	-	-	106	47
<b>Excédents nets de la période après ristournes aux membres</b>	<b>299 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>218 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>724 \$</b>	<b>718 \$</b>
dont:										
Part revenant au Groupe	298 \$	320 \$	221 \$	203 \$	78 \$	65 \$	105 \$	107 \$	702 \$	695 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	16	15	4	6	1	2	22	23

<sup>(1)</sup> Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin 2014 et 2013, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 404 M\$ et de 367 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 221 M\$ et de 203 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 78 M\$ et de 65 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 105 M\$ et de 107 M\$ pour la rubrique Autres.

**ACTIFS SECTORIELS**

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>176 679 \$</b>	<b>30 769 \$</b>	<b>5 967 \$</b>	<b>8 086 \$</b>	<b>221 501 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>171 131 \$</b>	<b>29 095 \$</b>	<b>5 703 \$</b>	<b>6 076 \$</b>	<b>212 005 \$</b>